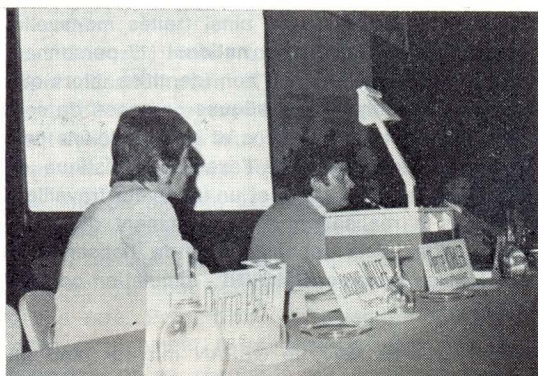


Cette photo fut prise lors des Journées internationales d'information sur les OVNI à Poitiers en juin 1976; au premier plan on reconnaît Jacques Vallée et au second Claude Poher durant son exposé.



9 000 heures de travail réparties sur 82 personnes. Les 6 et 7 juin 1978 avait lieu la deuxième réunion du conseil scientifique, à Toulouse cette fois.

Les nouvelles recommandations visent cette fois le fonctionnement du GEPAN, ses orientations et la diffusion de l'information. Il est demandé de procéder au recensement des phénomènes rares (?) observés par les laboratoires français et étrangers. Les manifestations optiques de ces phénomènes feront l'objet d'un film destiné aux enquêteurs et qui pourrait donner naissance à un documentaire « grand public » devant inciter les gens à faire mention de leurs observations. Le GEPAN, destiné à devenir une véritable agence de relations publiques, prépare également une plaquette d'information décrivant la méthodologie suivie, quelques résultats d'études statistiques et des renseignements pour accroître la qualité des témoignages. En outre le GEPAN pourra, **s'il le souhaite**, faire

connaître aux groupements privés, officiellement reconnus (?), la méthodologie utilisée et recevoir, pour étude, tous avis et suggestions que ces groupements pourraient formuler. Cette dernière recommandation devait amener la réunion du 12 septembre 1978 à Toulouse.

Des quelques centaines de rapports expertisés par le GEPAN, plus de la moitié avait pour origine la mauvaise interprétation par les témoins de phénomènes ou d'objets connus. Mais il y a 20 % de rapports faisant mention de phénomènes restant non identifiés. **Aux yeux des experts du GEPAN, aucun phénomène naturel connu, aucun engin produit par notre technologie ne peut rendre compte, de façon satisfaisante, des propriétés parfois déconcertantes de ces OVNI. Mais à ce stade des recherches, il est tout à fait prématuré d'avancer la moindre hypothèse.**

Dans « Espace Information », l'article de présentation des activités du GEPAN se termine par ces lignes d'une grande sagesse : « Il faut avoir la patience d'attendre sans passion et sans hâte une meilleure connaissance du phénomène avant de se prononcer. Il s'agit là, très probablement, d'un travail de longue haleine. Si l'étude du phénomène était facile à entreprendre, les résultats en seraient connus depuis longtemps. Compte tenu de l'importance que pourraient revêtir les résultats, elle doit être menée avec tout le soin et toute la patience prudente des chercheurs. Il serait souhaitable que le public ne cherche pas à obtenir des révélations sur le sujet dans l'abondante littérature spectaculaire, généralement assez médiocre, qui

lui est proposée à des fins souvent purement commerciales ... ».

Voilà l'examen objectif des faits, des faits riches et les projets du GEPAN officiels. Car voilà qu'en pleine confiance que ses pairs l'encouragent à poursuivre le GEPAN remet sa démission ? La situation idyllique que le GEPAN ne serait-elle qu'un bien, ce pourrait effectivement être, ont même pensé que Poher avait simplement limogé du GEPAN et il n'en est rien. Depuis 4 ans d'existence qui est d'origine bretonne, se compose de 12 m dans un hangar près de Nantes tant l'appel du large et voulant nager un congé d'un an ou de la retraite, Claude Poher a fait le tour du monde. Maintenant « mis sur les rails », Poher s'apprête à déposer sa démission pour des raisons personnelles. Il ne faut pas lui attribuer d'intention particulière, ni machinerie des intéressés.

Les membres du GEPAN ont vu le conseil scientifique a bien compris l'importance du phénomène. C'est un risque de gagner le GEPAN : manque de personnel, quelques ressources, etc. Tout ceci a permis finalement Claude Poher de prendre quelques mois de congé. Il a été remplacé, à la tête du GEPAN, par Alain Esterlé. Ce dernier est physicien et ses recherches l'ont mené à l'université (Houston, Texas) puis à Washington où ses travaux se sont orientés vers l'aéronautique appliquée. Après avoir obtenu son doctorat, il est entré au CNES et a participé aux projets de satellites géo-com munications (Symphonie). Continuant ses études, il obtient un diplôme en mathématiques appliquées depuis sa création, A. Esterlé a supervisé l'élaboration du fichier et a effectué de nombreuses études et d'analyses.

Nous souhaitons bien entendu que Poher Esterlé, mais nous avons des craintes sur l'avenir de ce GEPAN si les propres termes de M. P.

Service librairie

AUX LIMITES DE LA REALITE, par J. Allen Hynek et Jacques Vallée, éditions Albin Michel, collection « Les chemins de l'impossible ».

Une nouveauté à ne pas manquer. Un texte solide où les deux célèbres ufologues s'entretiennent à bâtons rompus sur les OVNI et l'ufologie.

Des informations nouvelles sur quelques grandes affaires, certains dessous des commissions officielles, le collège invisible, et surtout leurs hypothèses sur la question les amenant ainsi aux limites de la réalité ...

Commandez-le sans tarder : vous enrichirez votre bibliothèque et nous aiderez à poursuivre nos activités. Prix de vente (port compris) : **390 FB.**

Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (pas de chèque).

Le Système Saturne (2)

relations publiques telle que le GEPAN. En haut lieu, on ne se fait aucune illusion : on sait. Mais, comme les extra-terrestres ont la bonté (?) de ne pas intervenir massivement pour le moment, cela permet aux gouvernements de faire comme si de rien n'était. Avec de temps en temps une toute petite initiative du genre « GEPAN » pour laisser filer la vapeur, pour défouler — ce qui, mais ceci est une autre histoire, rappelle certaines grèves organisées par les syndicats. On s'agit un peu, on brandit des sigles ronflants, on clame : « Ne vous occupez plus de rien ! Nous, les capables, nous allons prendre l'affaire en main ». Or il n'en est rien, nous l'avons vu. Nous voyons des hommes s'affirmer comme seuls détenteurs du savoir et, tout de suite après, se réfugier derrière l'ignorance. Un tel mépris du public suggère quelques remarques. Si plusieurs « attachés scientifiques » sont venus à la tribune et si M. Poher a fait face en personne à ses responsabilités lors de cette réunion, il n'en est pas de même des membres du fameux « Conseil des Sages », du Comité Scientifique, qui sont restés dans le plus strict anonymat. A la sauvette, en fin de séance, on nous montra une diapo où figurait les noms des attachés scientifiques. Le courage n'est pas la chose du monde la mieux partagée parmi les scientifiques. Certes, il existe des exceptions, nous en avons rencontrées. Formons des vœux pour que tous n'attendent pas le Prix Nobel pour oser parler haut et fort.

M. Poher annonçait, en terminant, sa démission. Aucun successeur n'était désigné, aucun projet n'était avancé. Tout s'abîmait dans l'approximatif et la déception sciemment organisée. Ce qui aurait pu être un baptême solennel se révélait un enterrement honteux et quasi clandestin.

Nous apprenions, par le « Figaro Magazine » du 14 octobre que « les vrais phénomènes sont rares. Au GEPAN nous avons peu de bons dossiers à nous mettre sous la dent. Il est probable que si d'ici deux ans la situation n'évolue pas — et il y a peu de chances pour qu'elle évolue, le GEPAN disparaîtra ». On nous signale dans le même article que M. Poher s'apprête à faire le tour du monde par la voie maritime. Souhaitons donc à l'ex-directeur du GEPAN de s'embarquer désormais sur de meilleurs bateaux !

Jean-François Gille,

Docteur en Sciences,

chargé de recherches au C.N.R.S.

L'opération Saturne par des androïdes ou humanoïdes

Venons-en à la seconde **anomalie**, la plus singulière, celle de Steep Rock Lake. Elle se situe après les légendes de catastrophe sur les « petits hommes de Vénus » en 1949 - 1950 et après l'histoire du 19 août 1949 (?) survenue dans la Vallée de la Mort en Californie, qui est très mal identifiée (24). Le cas de Steep Rock est d'une importance exceptionnelle.

1° - C'est le tout premier récit d'atterrissage de **petits êtres**, qui s'est produit en 1950 et qui a été **publié la même année 1950**, selon les archives de Frank Edwards lui-même, un des premiers pionniers du problème OVNI. C'est aussi « le premier digne de foi » ajoute-t-il (25).

2° - En revanche, le récit détaillé ne décrit pas un trajet naturel de débarquement et de fuite, mais une **manœuvre rotatoire stéréotypée, par de petits êtres mécanisés**, qui semble incompréhensible et absurde.

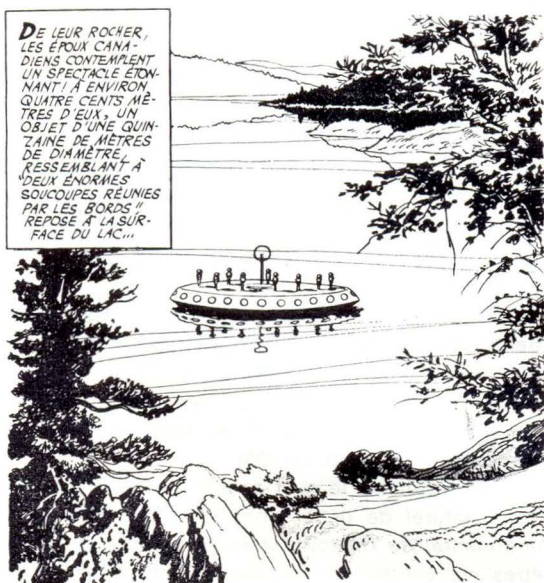
Voyons de plus près. Une fois de plus, surtout à cette époque, les témoins sont restés anonymes, mais cette observation étant datée du 2 juillet 1950, le récit en a été publié par The Steep Rock Echo, revue corporative des grandes mines de fer de Steep Rock, dans la province de l'Ontario (Canada), dans son numéro de septembre et octobre 1950, comme le précise Edwards. Or, ce numéro avait pour rédacteur en chef B.J. Eyeton, chimiste en chef de la Société minière. Il a pris la responsabilité de publier le récit en déclarant que les deux témoins étaient un « cadre supérieur » de la Compagnie et sa femme, qui avaient tenu à garder l'anonymat. Eyeton ajoutait, au surplus, que le récit publié par lui avait été rédigé et signé par ce cadre supérieur. D'autres témoins avaient vu, d'ailleurs, un objet et des êtres semblables dans les mêmes parages.

Le 2 juillet, les deux témoins se reposaient à proximité du lac, après avoir pris deux sandwiches et du thé. Soudain ils ressentirent une sorte de vibration dans l'air. Le mari pensa d'abord à l'onde de choc qui suit une explosion de dynamite, mais il

24. Scully, *Mystère*, p. 35 et Lorenzen in *Humanoïdes*, p. 174. Malgré la différence des deux versions, le schéma fondamental est identique.

25. Edwards, *Soucoupes volantes affaire sérieuse*, p. 143. Le récit qu'il publie est malheureusement abrégé. Souhaitons qu'il puisse le publier en entier, étant donné l'importance exceptionnelle du problème posé.

Extrait de l'ouvrage « Le Dossier des Soucoupes Volantes »
ce dessin a été réalisé par le dessinateur Robert Gigi
d'après le témoignage du couple canadien (Doc. Dargaud).



n'entendait aucun bruit et l'exploitation minière se trouvait à plusieurs kilomètres. Il renonça donc à cette interprétation, mais grimpa sur un rocher pour regarder à tout hasard vers le lac. En regardant par une fente d'un gros rocher, sa femme et lui aperçurent à moins de 400 m (?) sur l'eau, un bizarre engin « ressemblant à deux grosses soucoupes réunies par les bords ». Sur la plate-forme supérieure de cet engin, ils virent « une dizaine d'étranges petits êtres tournant lentement, en rond. Un objet en forme de cerceau pivotait autour d'un point central, à 2 m 50 environ en l'air », donc au-dessus des petits êtres, dont la taille est évaluée, plus loin, à 1 m environ. Cette sorte de cerceau, reprend le témoin, « était manœuvré par un être qui se tenait sur une petite plate-forme juste en dessous d'elle », donc au centre. Ils avaient tous la même taille, tous portaient des casques, l'un rouge vif (celui de l'opérateur), les autres bleu foncé, et avaient sur la poitrine quelque chose de métallique. A la distance où ils étaient, les témoins ne pouvaient distinguer leurs traits. « **Ce qu'il y avait de plus remarquable**, c'est qu'ils se déplaçaient **comme des automates** », car ils devaient faire faire de laborieux demi-tours à leurs pieds pour changer de direction (?).

Si sérieux que soit le témoignage, on regrette de ne pas savoir si les témoins avaient une très bonne vue, s'ils ont pu employer des jumelles, alors

que les petits êtres mesuraient 1 m de haut et se trouvaient à un peu moins de 400 mètres de distance. Sous cette réserve, que peut signifier cet étrange spectacle ?

1° Nature de la scène

Si l'on se place dans la perspective du terme « cerceau », de la taille des petits êtres et de leur apparent manège de chevaux de bois, la scène prend l'aspect d'un jeu enfantin, irrationnel et dérisoire. Il n'en est plus de même si l'on remarque que le « cerceau » ou le cercle peut aussi bien être considéré comme un **anneau** au sens où le mot et l'objet interviennent dans la composition et le fonctionnement des opérations Saturne. Le personnage central forme le pivot, la première partie rotatoire est l'anneau, une seconde partie rotatoire est formée par la circulation des petits êtres, avec leurs casques et objets métalliques sur la poitrine.

Entre les petits scaphandriers de Dewilde et les petits êtres de Steep Rock, il y a le même genre de différence de comportement qu'entre les engins vus par Kenneth Arnold et ceux d'Harold Dahl. Par contre cette différence admissible sur le plan des machines devient bizarre et stupéfiante quand elle s'applique à des êtres humains ou d'apparence humaine, androïdes ou humanoïdes.

2° Produit apparent de l'opération

Les témoins mentionnent la présence et l'action de deux instruments :

- Une pompe à deux tuyaux qui servait à puiser de l'eau et à rejeter quelque chose. L'eau du lac est restée teintée de couleur bleu-rougeâtre à reflets dorés après le départ de l'engin.
- L'anneau lui-même aurait fonctionné comme une antenne, car il s'arrêtait de tourner quand il se trouvait orienté vers un être vivant : un cerf de passage, où les témoins eux-mêmes qui durent mieux se cacher derrière le rocher.

Le système de rotation était-il en rapport effectif avec la pompe ? La simultanéité ne suffit pas à le prouver. Par contre, la concordance entre les systèmes de rotation et de détection semble évidente.

3° Niveau technologique

Dans la perspective présente, la manœuvre de rotation n'est plus absurde, mais efficace et utile. Il n'en est pas moins certain qu'elle paraît appartenir à un niveau technologique très arriéré par

rapport au nôtre. L'emploi maine est la plus primitive curieux qu'une de ces app pe à eau (elle se pratiqu machines électriques, ce Magdebourg au XVIIe, d Nollet au XVIIe siècle. « physique amusante », el de notre technologie mo tout prouvé que celle-ci à son tour par une techn cée et plus « écologique

4° Structure de l'opération

L'existence du personna périeur et du cercle des finir une opération Satur davantage.

Les indications des tém de l'anneau central impl cet anneau n'est pas h des androïdes. Pour qu qu'il s'oriente successiv particulières, il est indis un plan perpendiculaire

Cet anneau central es verticale par rapport au droïdes.

De même que aux cinq objets rotato même que la cabine c neau horizontal de l'e Linke. Ces concordanc pantes que pas plus à les témoins ne paraî de l'importance caract turel entre l'élément ve par le fonctionnement

5° Nature des « petits

Leur nature est si am portement mécanique, mite, si ce sont des morphes) ou des **hum canisés**. La solution même pour le mani

L'observation faite p 18 octobre 1954, vers à Royan est plus br male ». Une paire di mentanément réunie

rapport au nôtre. L'emploi de la force motrice humaine est la plus primitive qui soit. Il est d'ailleurs curieux qu'une de ces applications ait été la pompe à eau (elle se pratique encore), les premières machines électriques, comme celles d'Otto de Magdebourg au XVIIIe, de Häusen et de l'abbé Nollet au XVIIIe siècle. Cela faisait partie de la « physique amusante », elle est pourtant à la base de notre technologie moderne et il n'est pas du tout prouvé que celle-ci ne puisse être dépassée à son tour par une technologie à la fois plus avancée et plus « écologique ».

4° Structure de l'opération Saturne

L'existence du personnage pivot, de l'anneau supérieur et du cercle des androïdes suffirait à définir une opération Saturne. Mais on peut préciser davantage.

Les indications des témoins sur le rôle détecteur de l'anneau central impliquent nécessairement que cet anneau n'est pas horizontal comme le cercle des androïdes. Pour qu'il puisse tourner de façon qu'il s'oriente successivement vers des directions particulières, il est indispensable qu'il tourne dans un plan perpendiculaire à l'horizon.

Cet anneau central est donc placé en position verticale par rapport au cercle horizontal des androïdes. De même que l'objet central par rapport aux cinq objets rotatoires de l'île Maury. Et de même que la cabine centrale par rapport à l'anneau horizontal de l'engin observé par le major Linke. Ces concordances sont d'autant plus frappantes que pas plus à Steep Rock qu'à l'île Maury, les témoins ne paraissent avoir pris conscience de l'importance caractéristique de ce rapport structurel entre l'élément vertical et l'élément horizontal par le fonctionnement de l'ensemble.

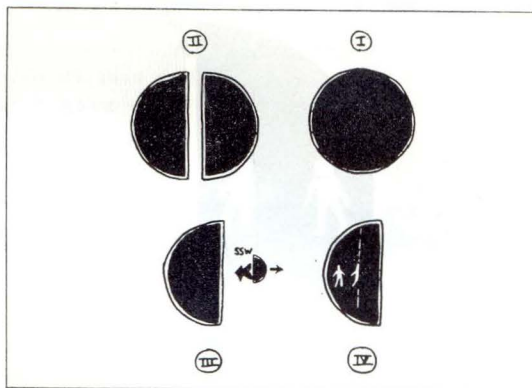
5° Nature des « petits êtres »

Leur nature est si ambiguë : forme humaine, comportement mécanique, qu'on se demande, à la limite, si ce sont des **androïdes** (robots anthropomorphes) ou des **humanoides** (plus ou moins) **mécanisés**. La solution n'est pas nécessairement la même pour le manipulateur de l'anneau.

L'observation faite par M. et Mme Labassière le 18 octobre 1954, vers 21 h, sur la route de Saintes à Royan est plus brève mais guère moins « anormale ». Une paire de soucoupes qui avait été momentanément réunies par une « tige lumineuse »,

L'observation du 26 août 1974 à Feignies (France) qui peut se scinder en 4 étapes successives :

- 1° les témoins aperçoivent une boule noire entourée d'une couronne lumineuse;
- 2° la boule se divise verticalement en deux moitiés;
- 3° la moitié de droite s'éloigne dans le lointain;
- 4° sur la moitié restante une sorte de rideau s'écarte et laisse apparaître deux petits personnages (Doc. les Humanoïdes Associés).



comme à Oloron, atterrit dans un champ. Des deux objets séparés, ils voient sortir **deux petits êtres qui se croisent sans s'arrêter pour échanger leurs véhicules** (26). Absurdité ? Scène de gymnastes dans un cirque ? Si nous comparons avec Steep Rock, il se peut qu'un **effet mécanique** soit la raison de cette « fantaisie ».

Opération zootrope

Une autre observation, à première vue plus proche de Steep Rock, pose le problème dans des conditions très différentes.

Le soir du 26 août 1974 à 21 h, dans le village de Feignies (Nord), M. et Mme Moret voient devant chez eux, à 200 m de distance et à 20 m d'altitude, une boule noire de 8 m de diamètre, immobile, entourée d'une couronne lumineuse (27).

Première phase. Cette boule se coupe en deux moitiés verticales et la moitié de droite s'en va au loin. Le fractionnement d'un OVNI est un phénomène classique, mais n'avait jamais été observé de si près.

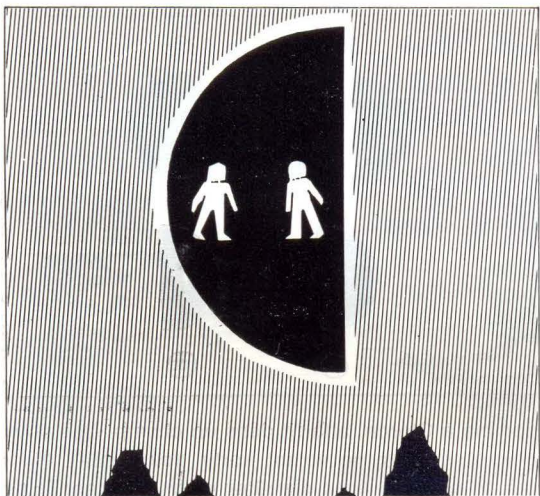
Seconde phase. Sur la demi-lune noire, les témoins ont l'impression qu'un rideau noir s'écarte et découvre la présence de deux « petits cosmonautes ».

— Ces « personnages » ont la tête enveloppée par des **casques qui leur cachent la figure** et ils sont vêtus de gris métallique.

— **Ils marchent comme des automates avec des mouvements mécaniques des bras et des jambes. Ils ne cessent d'aller et de venir en se croisant, comme s'ils tournaient en rond sur une platefor-**

26. France-Soir, 21 oct. 1954 et Aimé Michel, M.O.C. p. 326.
27. Enquête de M. Bigorne, LDLN n° 151, p. 10.

Le ballet mécanique des deux « cosmonautes » (Doc. les Humanoïdes Associés).



me horizontale.

Le spectacle est tellement **stéréotypé, interminable**, que les témoins finissent par l'abandonner pour revenir à leurs préoccupations familiales. L'observation totale a duré environ 45 minutes. La ressemblance entre l'équipement, la démarche mécanique et la manœuvre rotatoire des petits cosmonautes de Feignies et de l'équipage de Steep Rock est frappante. En outre, ils se tiennent sur un plan horizontal par rapport au demi-cercle vertical lumineux, mais il se peut que cette ressemblance soit purement formelle, d'autant plus que leur manœuvre ne paraît productrice d'aucun effet pratique. Il est vrai que les témoins n'ont malheureusement pas observé la fin de ce **manège**.

On en vient, en tout cas, à poser le problème de savoir si l'OVNI en question ne serait pas simplement, si j'ose dire, une sorte de zootrope, cet appareil dû aux travaux de Plateau et Hoerner, (en 1834), qui est à la base du cinéma. C'était un tourniquet avec un axe central fixe et une partie rotatoire garnie de figures et de fentes, donnant l'illusion du mouvement. Dans cette hypothèse les personnages ne seraient que des **images** et l'opération aurait un but essentiellement **spectaculaire** pour tester les réactions des témoins. On pourrait examiner d'autres cas, dans une perspective analogue, notamment l'observation du Dr Padron aux

Canaries, le 22 juin 1976 vers 22 h 30 (28). Le Dr Padron et plusieurs autres personnes ont vu devant eux, à une distance de 30 m et à 2 m au-dessus du sol, pendant 20 minutes 2 personnages géants sur une plateforme dans une sphère si transparente qu'on voyait le ciel à travers. Soudain l'OVNI se mit à **grandir** jusqu'à la taille d'une maison de 20 étages (sic).

Il se pourrait que les observations du 31 juillet 1968 à La Réunion (29) et du 7 juin 1971 à Rosendale — Canada — (30) et d'autres relèvent du même type de procédé.

Critique structuraliste des versions

Les récits que nous venons de rappeler nous montrent d'abord l'extrême complexité des problèmes posés par le témoignage humain, surtout quand il se dédouble en témoignage oculaire du témoin originel et témoignage auditif de l'enquêteur qui a recueilli les paroles du témoin oculaire, pour les transcrire ultérieurement par écrit. Le témoignage humain n'est pas nul, comme le prétendent les anti-soucoupistes sur la foi de leur propre témoignage, ce qui les place dans la même situation que le fameux syllogisme : Euthydème dit que les Crétois sont menteurs. Or Euthydème est Crétois. Donc il est menteur. Mais alors puisque Euthydème est menteur, il ment quand il dit que les Crétois sont menteurs. Donc les Crétois ne sont pas menteurs, etc. C'est le cercle vicieux. Symétriquement il est complètement illusoire de croire que, sauf une poignée de mystificateurs aisément repérables, tous les témoignages sont valables, parce que l'immense majorité des témoins sont sains d'esprit, non hallucinés et n'ont pas intérêt à mentir, et qu'ils rapportent simplement, comme ils peuvent, des faits qui les dépassent.

En réalité le problème est infiniment plus complexe et plus délicat et c'est ce qui rend si indispensable et si difficile le travail de la critique historique, comme préalable à la critique de l'objet lui-même.

Dans nos **Apparitions de Martiens** (30), nous rappelons entre autres, une expérience de **psychologie expérimentale** présentée par Robert Woodworth de la Columbia University, au cours de laquelle le professeur renversa lui-même un écran, tout en faisant croire qu'un étudiant était le seul responsable de cette chute. Certes l'expérience

28. LDLN n° 168, p. 21.

29. Rapport de LaviGrand, LDLN n° 96 bis, p. 10.

30. Carrouges, Martiens, p. 195 sq.

Cf. Woodworth, Psychologie expérimentale, tr. f. P.U.F., tome I, p. 96.

est truquée co
son résultat n°
1° - Le témoin
affirmer que le
l'écran.

2° - Leur tém
(toujours selon
buer la chute
professeur.

Ainsi, selon le

— l'accord est
étudiants s
l'écran, et
tes : le prof
ché de lui.

— le désaccor
de la chute
tion du res

Sans laboratoir
problème du t
véhicules :

— accord de
véhicules et
— désaccord
l'accident e

Ce que nous v
mier degré de
journal rappor
le compte ren
compte rendu
aux déclaratio
sur l'**identité d**
revanche, il e
manière dont
des témoins s
responsabilité
l'expérience ra
nous donne q
fesseur et au
possible d'ad
sur l'identité d
tagonistes (le
pas du tout c
tombés dans l
worth expliqu
sont construit
tion du témoin
sonnement s'
il s'applique a

h 30 (28). Le Dr
onnes ont vu de-
m et à 2 m au-
es 2 personnages
s une sphère si-
l à travers. Sou-
u'à la taille d'une
ions du 31 juillet
7 juin 1971 à Ro-
autres relèvent du

versions

appeler nous mon-
ité des problèmes
n, surtout quand il
culaire du témoin
de l'enquêteur qu'il
culaire, pour les
rit. Le témoignage
le prétendent les
leur propre témoi-
la même situation
ystème dit que les
ystème est Crétois.
isque Euthydème
it que les Crétois
ne sont pas men-
x. Symétriquement
e croire que, sauf
aisément repéra-
nt valables, parce
émoins sont sains
pas intérêt à men-
nt, comme ils peu-
nt.

ent plus complexe
rend si indispen-
e la critique histo-
critique de l'objet

ns (30), nous rap-
rience de **psycho**-
par Robert Wood-
y, au cours de la-
ui-même un écran,
diant était le seul
ertes l'expérience

est truquée comme nous l'avions souligné. Mais son résultat n'en est que plus significatif.

1° - Le témoignage des étudiants est unanime à affirmer que **le fait en cause, c'est la chute de l'écran.**

2° - Leur témoignage est également unanime (toujours selon la version du professeur) à attribuer la chute de l'écran à l'étudiant et non au professeur.

Ainsi, selon le professeur lui-même,

- l'accord est unanime entre le professeur et les étudiants sur **l'identité de l'objet en cause : l'écran**, et sur l'identité des deux **protagonistes** : le professeur et l'étudiant qui s'est approché de lui.
- le désaccord ne porte que sur **le mécanisme de la chute** et par conséquent sur la désignation **du responsable**.

Sans laboratoire ni truquage, c'est exactement le problème du témoignage dans **les accidents de véhicules** :

- accord de tous les témoins sur l'identité des véhicules et des conducteurs,
- désaccord des témoins sur le **mécanisme** de l'accident et la désignation du **responsable**.

Ce que nous venons d'exposer n'est que le premier degré de la difficulté. En effet, quand un journal rapporte dans la rubrique des faits-divers le compte rendu d'une collision de véhicules, ce compte rendu est pratiquement toujours conforme aux déclarations des témoins et des intéressés, sur **l'identité des véhicules et des conducteurs**. En revanche, il est très souvent contestable dans la manière dont il résume, par écrit, les déclarations des témoins sur le **mécanisme** de l'accident et la **responsabilité** des conducteurs. De même dans l'expérience rapportée par Woodworth, celui-ci ne nous donne qu'un résumé du témoignage du professeur et aucun témoignage d'étudiant. Il est possible d'admettre qu'ils étaient tous d'accord sur l'identité du fait (chute de l'écran) et des protagonistes (le professeur et l'étudiant), mais il n'est pas du tout certain que tous les étudiants étaient tombés dans le piège de l'expérimentateur. Woodworth explique, à juste titre, que les témoignages sont construits d'après le modèle de l'interprétation du témoin qui **refond** l'incident initial. Ce raisonnement s'applique aux témoins-étudiants, mais il s'applique aussi bien à l'expérimentateur — pro-

fesseur — acteur, en tant qu'il est le témoin de ses propres étudiants et en fonction de son propre désir qui était de les convaincre de leurs illusions de témoins.

Dans le domaine des OVNI, nous avons pu observer les mêmes phénomènes. Dans certains cas, nous ne possédons qu'une seule version lacunaire, sur les aspects les plus caractéristiques de l'observation : (Augusto Orrego, Charles Lane, techniciens de Culver City). Dans d'autres cas, nous avons pu retrouver plusieurs versions; elles sont parfois complémentaires, mais parfois divergentes ou absolument incompatibles : Prigent à Oloron, témoins de Fatima le 13 septembre (cf notre précédent article), Lightfoot, Linke, Harold Dahl, Fortin, etc. Le résultat est qu'on se retrouve ici dans la même situation que dans les tests de psychologie expérimentale et les témoignages sur les accidents de véhicules.

- Les différentes **versions** sont généralement d'accord sur **l'identité des témoins** nommés, sur le **passage d'un OVNI**, comme sur le lieu et la date (approximative) de l'incident.
- Mais ces versions sont lacunaires ou contradictoires sur le **mécanisme de la manifestation** : (**mouvement apparent des OVNI, comportement des humanoïdes**).

Qu'on ne croie surtout pas qu'il s'agisse d'exemples isolés. Limité par le sujet de l'article, je suis loin d'avoir cité le pire et je ne puis présenter le panorama d'un phénomène dont l'importance s'avère de plus en plus général, au fur et à mesure qu'on cherche à découvrir le mécanisme des manifestations. C'est la raison pour laquelle, faute de dépasser les limites de l'accord commun, on n'arrive qu'à la **preuve empirique d'un fait si indéterminé** qu'on voit se prolonger indéfiniment, non seulement, l'opposition entre **l'ufologie** et **l'anti-ufologie**, mais aussi entre l'ufologie et **l'ultra-ufologie**, qui interprète les phénomènes OVNI comme phénomènes parapsychologiques. Pour sortir de l'empirisme, il est absolument indispensable de chercher à dégager ce **mécanisme des manifestations** qui seul peut conduire à la découverte de la véritable structure des phénomènes. Cette tâche n'est pas impossible, car les variations des témoignages et de leurs versions ne sont pas le produit de hasards erratiques, mais des structures de l'imagination. Depuis l'objet perçu par les témoins oculaires, ou imaginé (à partir de percep-

tions antérieures), jusqu'aux dernières variantes des derniers témoins auditifs, **fonctionne un processus de transformation à étages et à rétroaction sur la structure originelle de l'événement.** Telle est la raison de notre effort, quel qu'en soit le risque. Quelles conclusions transitoires peut-on en tirer ?

Hypothèses de travail

Nous en proposons deux :

1° - Sur le **mécanisme des manifestations**

Rappelons d'abord que c'est dans le livre, maintes fois condamné et ridiculisé, publié par Scully dès 1950, qu'on trouve à côté des légendes sur des atterrissages catastrophiques des petits hommes de Vénus, des indications précises sur le mécanisme des engins. On y voit décrite en détail la structure de la cabine fixe et l'anneau concentrique rotatoire, ainsi qu'une interprétation électromagnétique de cette structure et de son fonctionnement (31). Est-ce là aussi une pure manifestation, ou bien les informateurs de Scully puisaient-ils indistinctement les légendes et de véritables informations fondées sur les premiers témoignages ? Constatons simplement que le second livre du major Keyhoe décrit la même structure fondamentale et le même fonctionnement électro-magnétique, en se fondant sur les informations directement recueillies par lui auprès de l'ingénieur Wilbert B. Smith, président de la première commission canadienne pour l'étude des soucoupes volantes (32). Le livre de Scully contient-il donc, côte à côte, ou même à l'état d'interférence les légendes et les meilleures informations ? On a vu qu'il est possible de retrouver dans les premiers témoignages des exemples précis de la même structure. Nous avons, en outre, pu nous servir de cette structure pour réinterpréter des « anomalies » comme celles de l'île Maury et de Steep Rock. L'hypothèse de travail est donc la suivante : le **système Saturne** constitue-t-il réellement un groupe de structures et de mécanismes observé par les témoins, enregistré par les enquêteurs et interprétable par les physiciens ?

2° - Sur le **comportement des humanoïdes**

En explorant les virtualités du « système Saturne », nous avons été amenés à envisager sous cet an-

gle, non seulement les engins, mais aussi les « humanoïdes » fonctionnant comme des automates, sur plusieurs plans d'interprétation possible. On ne peut naturellement les exclure a priori de l'hypothèse générale selon laquelle ces humanoïdes automates seraient réductibles à des **fantasmes** des témoins, à partir d'un objet quelconque. En ce qui concerne le cas de Feignies, une telle réduction des petits cosmonautes à une image mentale est particulièrement tentante a priori et utile à envisager.

Il se trouve que Michel Monnerie dans un ouvrage qui vient de sortir, en propose une intéressante explication (33). Selon lui, quel que soit l'objet aérien qui n'a pu être reconnu, la description qui suit peut être interprétée comme une scène de rêve éveillé à partir de l'inquiétude des parents devant le retard de leur fille, qui était partie à la fête du village. Selon les explications de cet auteur :

- le cercle de l'objet « peut représenter la **famille** ». **Il se brise** et une **partie** s'en va, comme vient de le faire la jeune fille.
- un **voile** se tire et découvre des personnages. « Cela peut symboliser le fait que les parents « voient clair », leur fille sort de l'enfance... » etc.
- les **ufonautes** ont une triple signification : 1° ils sont semblables à l'image télévisée des cosmonautes américains en marche sur la lune; 2° ils symbolisent « à l'évidence les préoccupations des parents car ils « font les cent pas comme les témoins en attendant leur fille »; 3° ils sont également les symboles des garçons qui « tournent autour » de leur fille, comme il est naturel.

L'explication particulière ainsi proposée est tout à fait plausible a priori. Cependant l'intervention du rêve éveillé est une supposition gratuite qui ne s'appuie sur aucune donnée du compte rendu en général. La fragmentation de l'objet en cause est une donnée classique. Quant aux petits cosmonautes, s'ils ne sont qu'une image mentale, surajoutée à un objet quelconque, cette illusion ne dépasse pas le cadre des méprises de la « psychopathologie de la vie quotidienne » tout à fait normale et commune à nous tous. Lorsqu'à Walscheid, dans la Somme, des habitants ont confondu, non pas des pots de chrysanthèmes avec des Martiens, mais, le soir, des reflets de cellophane

enveloppant ces pots silhouettes attribuables, commis la même erreur, interprète une tache, un bateau ou une chose, qu'on fausse les sens, purgeant à l'avance la possibilité de confirmation mentale n'en apparaît aucune difficulté majeure d'interprétation.

Quant à l'**interprétation** nous qu'elle est plausible, pas établie. On peut la scène décrite un lumineux évoquant sur la place, avec des rideaux qui se tiraient, tourner les enfants que l'image des parents, strong et Aldrin en que la première grande monte spécialement du Nord à l'histoire sont venus rôder de la maison de Dewilde. Le 10 octobre drier est venu car Dewilde. Le bambin

De la même manière la scène vue par le repêcheur d'épaves de Steep Rock se symbolique de la robotisés de Steep matographique d'**A nous la liberté** de l'**interprétation** tout des correspondances de métaphores, des ressemblances en reliant des parents en interprétant cellophane comme phandriers, le psychomate, le dément à une **image opaque** comme un verre pour interpréter **rer une ressemblance**. Pour essayer

31. Scully, *Mystère*, p. 34 sq.

32. Keyhoe, *Dossier*, p. 120 sq.

33. Monnerie, *Et si les OVNI n'existaient pas*, Ed. Humanoïdes associés, p. 135.

gins, mais aussi les
comme des automa-
interprétation possible.
s exclure a priori de
quelle ces humanoï-
ctibles à des fantas-
un objet quelconque.
e Feignies, une telle
autes à une image
tentante a priori et

rie dans un ouvrage
se une intéressante
quel que soit l'objet
u, la description qui
comme une scène de
sérénité des parents
qui était partie à la
lications de cet au-

représenter la fami-
lie s'en va, comme
fille.

des personnages.
ait que les parents
de l'enfance...» etc.

signification : 1° ils
télévisée des cos-
métique sur la lune;
nce les préoccupa-
font les cent pas
dans leur fille »; 2°
voies des garçons
leur fille, comme il

proposée est tout
dans l'intervention
on gratuite qui ne
compte rendu en
objet en cause est
aux petits cosmo-
age mentale, sur-
cette illusion ne
ises de la « psy-
enne » tout à fait
is. Lorsqu'à Wal-
tants ont confon-
thèmes avec des
ts de cellophane

enveloppant ces pots de chrysanthèmes avec des
silhouettes attribuables à des êtres bizarres, ils ont
commis la même erreur que la vigie qui au loin,
interprète une tache noire, sur la mer, comme une
île, un bateau ou une baleine. C'est d'ailleurs pour-
quoi on fausse les statistiques sur les OVNI en les
purgeant à l'avance des erreurs reconnues. Mais
la possibilité de confondre image optique et image
mentale n'en apparaît que plus grande. C'est la
difficulté majeure du problème.

Quant à l'interprétation de la scène projetée, di-
sons qu'elle est plausible, mais sa nécessité n'est
pas établie. On pourrait tout aussi bien voir dans
la scène décrite une **vision nostalgique** : le **cercle**
lumineux évoquant les lumières de la **fête foraine**
sur la place, avec ses baraques **démontables**, leurs
rideaux qui se tiraient et les **manèges** qui faisaient
tourner les enfants. A ce propos d'ailleurs, le fait
que l'image des petits cosmonautes évoque Arm-
strong et Aldrin en 1969, ne supprime pas le fait
que la première genèse d'une pareille image re-
monte spécialement dans le même département
du Nord à l'histoire des petits scaphandriers qui
sont venus rôder en 1954, à Quarouble auprès de
la maison de Dewilde. Le 10 septembre, il en a
vu deux. Le 10 octobre un « autre » petit scaphan-
drier est venu caresser le petit garçon de Marius
Dewilde. Le bambin avait trois ans et demi (35).

De la même manière, il serait possible de réduire
la scène vue par Harold Dahl, aux obsessions d'un
repêcheur d'épaves. La ronde des « androïdes »
de Steep Rock serait pareillement la transposition
symbolique de la ronde du travail des mineurs
robotisés de Steep Rock, dans le pur style ciné-
matographique de **Métropolis** (Fritz Lang) ou de
A nous la liberté (René Clair). C'est là le danger
de l'interprétation symbolique qui peut trouver par-
tout des correspondances analogiques, par voie
de métaphores poétiques. Qu'on construise ainsi
des ressemblances avec des thèmes de récit, ou
en reliant des points pour tracer une figure, ou
en interprétant quelques reflets de lumière sur la
cellophane comme des silhouettes de petits sca-
phandriers, le processus est identique : le com-
mentateur, le dessinateur ou le témoin surperpose
à une **image optique** donnée, une **image mentale**
comme un verre correcteur pour lire, c'est-à-dire
pour interpréter une image optique. **Mais se figu-
rer une ressemblance n'est pas constater une iden-
tité.** Pour essayer de sortir de cette équivoque, il

faut d'abord reconstituer la structure d'ensemble
de la totalité en question, pour y retrouver la pers-
pective interne propre au témoin, à partir des par-
ticularités de langage et du comportement dans
l'observation. Or, en l'état actuel, selon le compte
rendu de M. Bigorne (enquêteur de LDLN), l'inter-
vention de l'OVNI est décrite comme une donnée
purement extérieure, accidentelle, comme un **corps
étranger** dans la vie des témoins. Aucun élément
apparent de participation. On peut néanmoins
continuer à penser que les « correspondances
symboliques » supposées par Michel Monnerie ou
par nous-mêmes seraient passées consciemment
ou inconsciemment dans l'esprit des témoins. La
question n'est pas là. Elle est de savoir si l'image
optique des petits cosmonautes et de l'OVNI est
le sous-produit d'une image mentale présente chez
les témoins, ou si, au contraire, c'est cette image
mentale qui est le sous-produit d'une image opti-
que réelle; (comme c'est le cas pour le lecteur
qui la regarde). Sauf éléments nouveaux, il me
paraît donc préférable de maintenir l'hypothèse
de l'interprétation objective, sous cette réserve
qu'il s'agit d'une scène particulière et qu'il faut,
à cet échelon aussi, parvenir à la situer dans la
structure d'ensemble de la généralité du phéno-
mène en cause. Nous nous trouvons ainsi amenés
à soulever le problème le plus troublant de tous,
celui de la **politique terrestre des Extraterrestres**.
Ce sera le sujet de notre prochain article.

Michel Carrouges.

34. France-Soir, 20 octobre 1954, Martiens, p. 162 sq.

35. France-Soir, 30 oct. 1954, Durrant Humanoïdes, p. 54,
Laffont éd.

Les portes de la SOBEPS sont grandes ouvertes ...

Nous vous rappelons que les locaux de la SOBEPS
vous sont accessibles chaque samedi, entre 14 et
18 h. Cette visite sera pour nous l'occasion de
mieux vous connaître et vous pourrez, de votre
côté, fouiller à loisir dans notre bibliothèque ou
discuter avec l'un ou l'autre collaborateur.

Alors, à samedi prochain sans doute, et n'oubliez
pas notre adresse : 74 avenue Paul Janson, (1070)
Bruxelles.

Nos enquêtes

Tihange : une centrale nucléaire sous surveillance ?

Introduction

Les deux observations qui vont suivre eurent lieu en 1977 et ont pour cadre la centrale nucléaire de Tihange (1) dans la vallée de la Meuse (Province de Liège). Cette centrale est située le long du fleuve sur la rive droite à la limite est de la commune de Tihange et à environ 3 km à vol d'oiseau de la ville de Huy qui se trouve plus à l'ouest. En aval, et à moins de 2 km, une autre centrale électrique — hydraulique celle-ci — coupe le fleuve d'un barrage avec écluse. Un réseau dense de lignes à haute tension converge vers ces deux usines productrices d'énergie électrique. Sur la rive gauche passe la route principale reliant Huy à Liège ainsi que la ligne de chemin de fer internationale Paris-Cologne qui traverse les villages d'Ampsin et d'Amay. Au nord-est de la centrale hydro-électrique s'étend le camp militaire d'Amay

(suite de la page 16)

8. Friedman, S.T. (1973). Ufology and the search for extraterrestrial intelligent life. In Proceedings of the MUFON Symposium, Quincy, Illinois (W.H. Andrus and N.J. Gurney, Eds.).
9. Friedman, S.T. (1975). A scientific approach of flying saucer behavior. In Proceedings of the AIAA Symposium on UFOs and the Future, Los Angeles. (A.D. Emerson, d.).
10. Hart, M.H. (1975). An explanation for the absence of extraterrestrials on Earth. Quart. J. Roy. Astron. Soc. 16, 128-135.
11. Hynek, J.A. (1972). The UFO Experience. Random House, New York. Publié en français : Les objets volants non identifiés : Mythe ou réalité ? (Editions « J'ai Lu », N° A 327, 1975).
12. Jones, E.M. (1976). Colonization of the galaxy. Icarus 28, 421-422.
13. Kamshilov, M. (1973). Scientific and technological progress and the evolution of the biosphere. Social Sciences 4 (14), 53-62.
14. Kardashev, N.S. (1964). Transmission of information by extraterrestrial civilizations. Soviet Astron. AJ 8, 217-221.
15. Kuiper, T.B.H., and Morris, M. (1977). Searching for extraterrestrial civilizations. Science 196, 616-621.
16. McCampbell, J.M. (1973). Ufology. Hollmann, San Francisco.
17. Morrison, P. (1974). Entropy, life and communication. In Interstellar Communication (C. Ponnamperna and A.G.W. Cameron, Eds.), p. 185. Houghton Mifflin, Bost.
18. Sagan, C. (1972). UFOs : The extraterrestrial and other hypotheses. In UFOs - A Scientific Debate. (C. Sagan and T. Page, Eds.), pp. 267-275. Norton, New York.
19. Sagan, C. (1973 a). On the detectivity of advanced galactic civilizations. Icarus 19, 350-352.
20. Sagan, C. (1973 b). The Cosmic Connection. Dell, New York. Publié en français : Cosmic Connection ou l'appel des étoiles. Editions du Seuil, Paris, 1975.
21. Shklovskii, I.S., and Sagan, C. (1966). Intelligent Life in the Universe. Holden-Day, San Francisco.
22. Sturrock, P. (1977). Survey of the membership of the American Astronomical Society concerning the UFO problem. Stanford University Institute for Plasma Research, Rept. N° 681.
23. Temple, R.K.G. (1976). The Sirius Mystery. St. Martin's Press, New York.
24. USSR Academy of Sciences (1975). The Soviet CETI Program. Icarus 26, 377-385.
25. Vallée, J. (1975). The Invisible College. Dutton, New York. En français : Le collège invisible. Albin Michel, Paris, 1975.
26. von Hoerner, S. (1961). The search for signals from other civilizations. Science 134, 1839.

qui borde partiellement la voie ferrée. Hormis le village de Tihange, on trouve beaucoup moins d'habitations sur la rive droite de la Meuse que de l'autre côté du fleuve où de nouveaux quartiers résidentiels s'implantent jusqu'au sommet du versant nord. De cette crête dominante très dégagée, on jouit d'un vaste panorama qui s'ouvre sur toute la vallée et les bois qui couvrent le versant opposé (2).

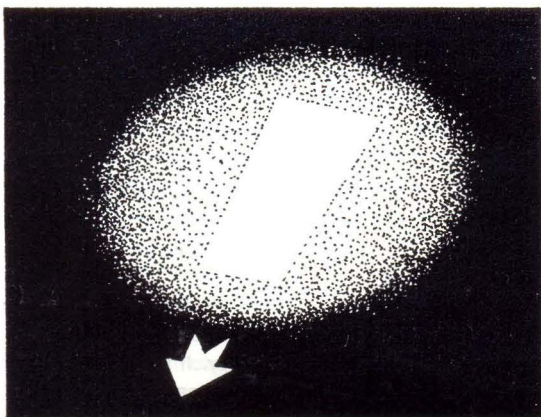
1^{re} observation : mardi 18 janvier 1977 (3)

Ce soir-là, M. A.B. (46 ans) rentrait chez lui en voiture par la route menant à Huy. Il venait de quitter son club de football et, traversant Amay, roulait en direction d'Ampsin pour y regagner son domicile. Il était environ 20 h 00 quand son attention fut attirée par une lueur assez puissante qui, dans le ciel étoilé, se situait légèrement en avant de son véhicule (plus ou moins 50 m) et semblait se déplacer dans la même direction (du nord-est vers le sud-ouest) en survolant la chaussée.

Tout d'abord il crut qu'il s'agissait d'un avion ou d'un hélicoptère (4) mais en baissant la vitre latérale de la portière gauche et en ralentissant l'allure pour atténuer le bruit du moteur, l'automobiliste constata qu'il n'y avait aucun son suffisamment puissant pour être perçu depuis la voiture en marche. L'objet volant était très lumineux et avait une forme rectangulaire qui faisait penser à un diffuseur acrylique d'un plafonnier pour tube luminescent; la couleur en était d'ailleurs comparable : un blanc cru légèrement jaunâtre. Il était entouré d'un halo lumineux ténu de forme circulaire et comparativement à un avion, sa taille était plus grande que celle d'un chasseur de l'Armée de l'Air mais moindre qu'un avion de ligne. Il évoluait à très faible altitude, peut-être 500 m tout au plus, et avançait quasi à la même allure que la voiture, soit 60 km/h, le conducteur ayant jeté un rapide coup d'œil au compteur kilométrique (5).

1. Coordonnées géographiques de la centrale de Tihange : 50° 32' 10" N, 5° 16' 30" E, altitude : 70 m.
2. Ajoutons encore pour les amateurs qu'il n'y a aucune faille dans un rayon de 3 km autour de la centrale.
3. Enquête menée par M. R. Schutz.
4. Habitant à côté du camp d'Amay, le témoin assiste assez régulièrement aux décollages et aux atterrissages d'hélicoptères manœuvrant au-dessus de la base militaire.
5. Tant en Belgique que dans tout autre pays d'ailleurs, il est extrêmement rare d'observer en plein vol des objets lumineux de forme rectangulaire. Dans notre pays le seul objet comparable a été aperçu le 25 avril 1971 à Javingue (Prov. de Namur). M. A. Bourtembourg observa, tôt le matin à 4 h 30, une « dalle rectangulaire » blanche de grande dimension qui traversa le ciel rapidement du nord-ouest au sud-est dans le silence le plus complet (cf. COB cas n° 305, Infoespace n° 7).

Le curieux rectangle lumineux observé le 18 janvier.



Cet étrange rectangle volant, au contour bien défini, était uniformément lumineux. Sa longueur équivalait à un peu plus de trois fois sa largeur et son axe longitudinal était orienté dans le sens de la marche. Le témoin ne se souvient plus si l'objet avait une épaisseur car ce qui le frappa surtout c'était cette grande surface rectangulaire lumineuse qui avançait sans aucun bruit dans la nuit. La luminosité est toujours restée constante durant toute la durée de l'observation. Il n'y avait aucun clignotement ou pulsation et derrière l'objet ne subsistait aucune traînée dans le ciel. La route étant parfaitement rectiligne durant la traversée d'Amay, le conducteur pouvait, tout en roulant, poursuivre son observation en regardant devant lui au travers du pare-brise.

Depuis bientôt deux minutes, l'automobiliste suivait cet objet silencieux quand, en arrivant à proximité du camp militaire, ce dernier changea soudainement de cap (point A sur le plan des lieux) pour s'éloigner vers le sud toujours à la même allure et en survolant les bâtiments de la caserne. Cette fois le témoin le perdit de vue derrière les toits des maisons bordant la chaussée mais comme lui-même devait également virer à gauche un peu plus loin (point 1 sur le plan des lieux) et quitter la grand-route, en franchissant le pont qui enjambe la voie ferrée (point 2 sur le plan des lieux), il put retrouver dans le ciel, à quelque huit cents mètres de là, ce rectangle lumineux si caractéristique qui continuait sa route en surplombant la Meuse à hauteur de la centrale hydraulique. Ceci laisserait supposer que durant les

quelques instants où l'objet fut dissimulé par une rangée de maisons, il aurait à nouveau bifurqué au-delà du casernement pour suivre une nouvelle trajectoire orientée vers l'ouest.

Tout en le gardant dans sa ligne de mire, le conducteur arriva sur ces entrefaites devant chez lui où il abandonna sa voiture sur le trottoir pour en sortir précipitamment et continuer à suivre des yeux l'insolite objet qui maintenant passait au-dessus de la centrale nucléaire de Tihange. Il n'alla pas beaucoup plus loin car soudain il stoppa net et rebroussa chemin. Cette manœuvre inattendue confondit alors M. A.B. qui, pour la première fois, sentit naître en lui une certaine inquiétude et, faute de mieux, il chercha refuge sous la ramure d'un arbre de son jardin. Son angoisse fut cependant de courte durée car l'objet s'arrêta tout à coup pour s'immobiliser à l'aplomb de la centrale, plus haut et à gauche de la longue cheminée qui émerge de la carapace de fer et de béton abritant l'antre du « Moloch » atomique (point B sur le plan des lieux).

Le témoin profita de ce court répit pour rentrer chez lui et appeler sa femme et ses deux enfants afin de leur montrer ce spectacle étonnant et surtout pour se prouver, si besoin en était encore, qu'il ne rêvait pas. Pendant une bonne dizaine de minutes, toute la famille continua à observer l'objet lumineux qui, avec l'éloignement, se présentait à eux sous une forme arrondie d'une taille valant environ un dixième du diamètre lunaire. Avec la distance qui les séparait du phénomène (environ 2 km), les témoins ne pouvaient évidemment plus distinguer le rectangle lumineux de son halo circulaire, le tout formant une tache de lumière plus vive au centre et s'atténuant vers le contour extérieur.

Le froid aidant et comme plus rien ne se passait, ils interrompirent l'observation et regagnèrent leur maison où un souper les attendait. Vingt minutes plus tard, le repas terminé, tous ressortirent au jardin mais cette fois il n'y avait plus rien à voir dans le ciel.

2^{me} observation : dimanche 18 septembre 1977 (6)

Cette observation eut lieu très tôt le matin à l'aube alors que M. M.R. (28 ans) rentrait chez lui en voiture et longeait la Meuse en direction d'Ampsins. Il venait de reconduire des amis avec qui il avait

Plan des lieux.

Trajectoire A - B : observée
Trajectoire C - D : observée



passé la nuit lors d'un peu plus de 4 h de température très élevée (mise), une très légère visibilité le long du

Déjà à la sortie de la centrale nucléaire de Tihange, une intense luminosité

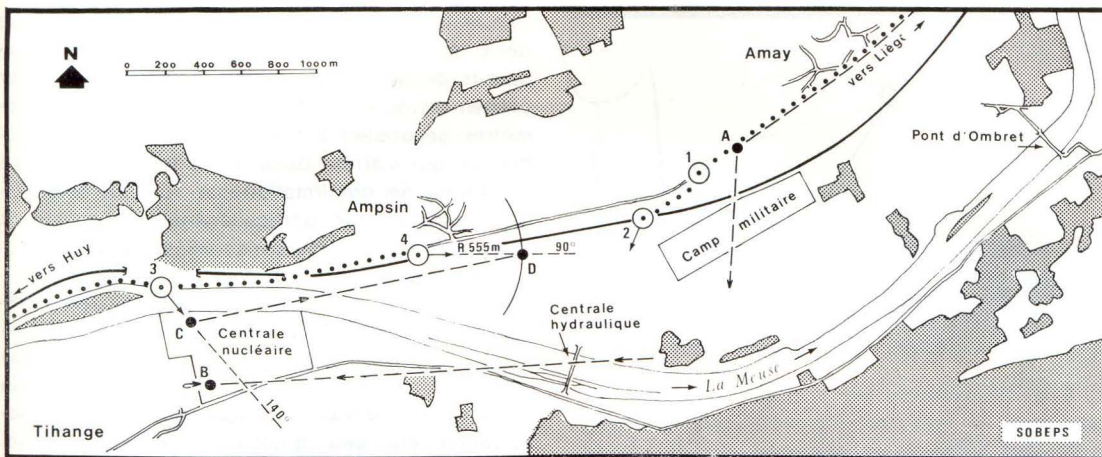
Au fur et à mesure de plus en plus inhabituelle, aussi, le restaurant « Le Casin », le conducteur de la route longeait la Meuse pour mieux observer à environ deux cents mètres de vue.

Un impressionnant objet tenait immobile à l'aplomb de la centrale nucléaire de Tihange. C'était un objet gris-noir mat d'environ huit mètres de long et il n'était pas en mouvement en position fixe à environ 150 m et à l'aplomb de la cheminée il y avait un moment éclairait le cœur même des bâtiments. Le témoin compara la couleur à celle des projections

6. Enquête menée par M. et Mme F. Bonnecompagnie.

Plan des lieux.

Trajectoire A-B : observation du 18 janvier.
Trajectoire C-D : observation du 18 septembre.



passé la nuit lors d'une sortie faite à Liège. Il était un peu plus de 4 h 30, le ciel était dégagé et la température très douce (le témoin était en chemise), une très légère brume ne gênait pas la visibilité le long du fleuve.

Déjà à la sortie de Huy, l'automobiliste remarqua une intense luminosité en direction de la centrale nucléaire de Tihange qui se trouve sur l'autre rive.

Au fur et à mesure qu'il s'en rapprochait, il était de plus en plus intrigué par cette source lumineuse inhabituelle, aussi, quand il arriva à hauteur du restaurant « Le Castillan » (point 3 sur le plan des lieux), le conducteur arrêta la voiture sur le bord de la route longeant la berge de la Meuse et en sortit pour mieux observer l'étrange spectacle qui, à environ deux cents mètres de là, s'offrait à sa vue.

Un impressionnant objet en forme de cigare se tenait immobile à côté de la haute cheminée et projetait un faisceau de lumière qui éclairait les bâtiments de la centrale (point C sur le plan des lieux). C'était un objet d'aspect métallique de couleur gris-noir mat que le témoin estima à sept ou huit mètres de long. Le contour en était bien net et il n'était pas entouré d'un halo lumineux. Il stationnait en position horizontale à une hauteur d'environ 150 m et à l'extrémité orientée du côté de la cheminée il y avait un puissant phare qui par moment éclairait le dôme du bâtiment protégeant le cœur même des installations atomiques. Le témoin compara la couleur de ce faisceau très étroit à celle des projecteurs qui éclairent les stades

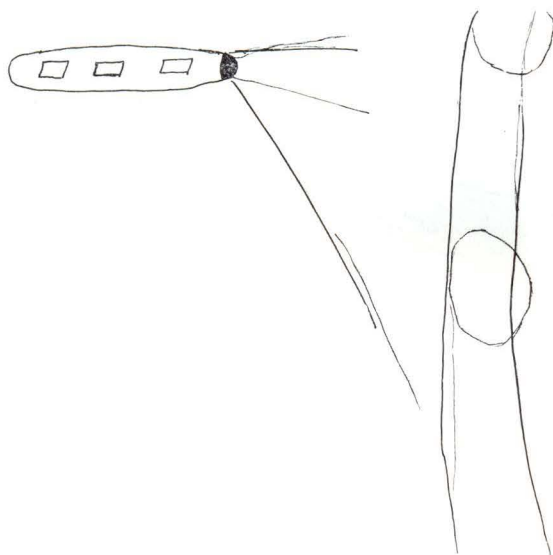
sportifs lors de matches qui se déroulent en nocturne. Comme le montre le croquis réalisé par M. M.R., trois hublots rectangulaires se détachaient très nettement sur la surface sombre du corps de l'objet. Ceux-ci étaient éclairés de l'intérieur par une lumière blanche et l'on distinguait un reflet rouge pâle au centre de chaque hublot.

Le faisceau émis par le projecteur situé à l'extrémité droite avait une intensité lumineuse variable. Lorsqu'il s'affaiblissait, les trois hublots devenaient beaucoup plus lumineux, par contre, quand le pinceau de lumière redevenait plus violent la luminosité des hublots s'atténuait très nettement et ils devenaient alors beaucoup moins perceptibles.

Pendant tout le temps où il resta immobile sans le moindre mouvement à côté de la cheminée, le témoin n'entendit aucun bruit émis par l'objet. Cette première phase de l'observation dura près de vingt minutes, M. M.R. ayant pu griller deux cigarettes tandis qu'il observait tout à loisir l'objet stationnaire. La route resta déserte tant qu'il observa le phénomène, aucun véhicule ne passa par là durant ce laps de temps.

Puis, soudain, le phare s'éteignit et, brusquement, l'objet fila horizontalement comme l'éclair en direction du pont d'Ombret en émettant, à cet instant, un léger sifflement (par rapport au sens de la marche, le phare qui venait de s'éteindre se trouvait à l'extrémité arrière du « cigare » volant). Après ce départ foudroyant, l'automobiliste reprit le volant et rentra chez lui. En garant sa voiture, il eut la surprise de retrouver l'objet inconnu alors

Croquis réalisé par le témoin montrant l'objet immobile à côté de la cheminée de la centrale.



qu'il regardait le ciel en traversant la petite cour qui prolonge l'arrière de son habitation (point 4 sur le plan des lieux). Cette fois la distance qui l'en séparait était beaucoup plus importante et il n'en voyait plus que le gros phare qui restait immobile à une élévation d'environ 15°. L'observateur ne distinguait plus les trois hublots car l'objet ne se présentait plus en position frontale comme c'était le cas lorsqu'il stationnait au-dessus de la centrale. Il était maintenant orienté de telle façon qu'il ne montrait plus que son extrémité arrière où brillait faiblement la source lumineuse blanche. Durant une bonne vingtaine de minutes le témoin continua d'observer cette lumière qui à un moment donné augmenta à nouveau d'intensité comme ce fut le cas précédemment au-dessus des installations nucléaires. M. M.R. eut même l'impression d'être pris pendant deux ou trois minutes dans le rais de lumière du projecteur qui était orienté dans sa direction. Puis le phare s'est éteint et l'objet disparut définitivement en s'éloignant dans le lointain.

A la recherche d'une confirmation...

Des deux observations faites à Tihange, la dernière pourrait être la plus intéressante par le fait

7. Contre-enquête menée par MM. W. Breidenbach et J.-L. Vertongen.

que le témoin de celle-ci s'est trouvé à moins de deux cents mètres de l'objet stationnaire au-dessus de la centrale tandis que lors du premier événement du mois de janvier, plus de deux kilomètres séparaient cet autre témoin de l'objet lumineux qui s'arrêta quasi au même endroit. Une recherche de confirmation par recoupements indépendants était ici particulièrement indiquée pour compléter le témoignage du 18 septembre (7).

Tout d'abord il s'avéra utile de s'assurer que l'événement eut bien lieu à la date du 18 car le témoin n'avait plus en mémoire la date exacte de son observation — tantôt il proposait le 17, tantôt le 18. Comme il devait nous apprendre que son observation eut lieu quelques heures seulement après son retour de vacances passées aux Canaries, il suffisait de contrôler l'heure d'atterrissage à Zaventem de l'avion qui le ramena de Ténériffe. Ce voyage a été organisé par l'agence AIRTOUR qui confirma avoir réservé un vol charter à la compagnie aérienne Trans European Airways (TEA) de Ténériffe à Zaventem pour le 17 septembre. Ce furent là les seules informations que cette agence pouvait fournir. Heureusement à la TEA les renseignements furent plus précis : l'avion (vol SABENA n° 3260) quitta Ténériffe le 17 septembre avec un retard de deux heures environ à 19 h 04 GMT. Il arriva à l'aéroport de Zaventem à 23 h 07 GMT et coupa ses moteurs à 23 h 12 GMT. Compte tenu de l'heure d'été, il y a lieu d'ajouter deux heures à cet horaire pour connaître l'heure locale, ce qui donne 01 h 12. L'atterrissage eut donc bien lieu le dimanche 18. Pour compléter les données fournies par la compagnie aérienne, il ne restait plus qu'à opérer une dernière vérification de « routine » afin de savoir si M. M.R. figurait bien sur la liste des passagers. Hélas, il ne fut pas possible d'y avoir accès; ces listes ne peuvent en effet être consultées qu'à la requête d'un Procureur du Roi lors d'une enquête judiciaire. Notre enquête n'étant qu'ufologique, nous ne disposions pas d'un sésame suffisamment persuasif. N'obtenant rien de plus de ce côté, il nous fallait donc découvrir une autre piste et le plus simple était encore de retrouver le compagnon de voyage de notre témoin pour en avoir le cœur net.

Celui-ci nous confirma qu'il était bien parti en vacances aux Canaries mais il nous avoua aussi, à notre grand désappointement, qu'il y était allé seul ! Le choc fut rude. Est-ce que tout le témoi-

gnage recueilli à Tihange par ce « petit détail » ? En fait, notre informateur projeté de partir avec d'ailleurs réservé leur s voyages à Huy. C'est ai les deux amis se rendir barquer vers le soleil n rent une tournure nette avion avait du retard, Il s'agissait d'un vol e d'heure en heure on patienter, l'afflux de v déraisonnablement les horair de douze heures à fa hall d'embarquement monta encore d'un c parmi les voyageurs dans l'avion de Palma sur Orly.

Quant à M. M.R., il plus nerveux; jamais et cette attente inter rassurer, aussi lorsqu se répandit dans le gr craquèrent et, à l'ex personnes, il renonça

Son compagnon ne vainement de le raiso ter. Etreint par une dominer, M. M.R. ne xiété et refusa de p plus longtemps, il re chez lui.

L'autre vacancier r ment et sa patience en fin de compte u Ténériffe. Le lende pour annoncer qu'il son ami de le rejo de gagner les Can mais il dut y renonc disponible; ses vac terminées.

Une semaine plus rechercher son cam alors de se rendre trouvaillies en com fut qu'en fin de nuit

rouvé à moins de stationnaire au- e lors du premier plus de deux kilo- oin de l'objet lu- ème endroit. Une recoupements in- ent indiquée pour septembre (7).

assurer que l'évé- u 18 car le témoin te exacte de son ait le 17, tantôt le endre que son ob- heures seulement passées aux Cana- eure d'atterrissage mena de Ténériffe. l'agence AIRTOUR i vol charter à la ean Airways (TEA) e 17 septembre. Ce s que cette agence à la TEA les ren- : l'avion (vol SABE- 17 septembre avec ron à 19 h 04 GMT. tem à 23 h 07 GMT GMT. Compte tenu ajouter deux heures heure locale, ce qui ut donc bien lieu le les données four- e, il ne restait plus cation de « routine » ait bien sur la liste ut pas possible d'y uvent en effet être n Procureur du Roi tre enquête n'étant ons pas d'un sésa- btenant rien de plus découvrir une autre encore de retrouver notre témoin pour

était bien parti en il nous avoua aussi, nt, qu'il y était allé e que tout le témoi-

gnage recueilli à Tihange allait s'effronder, sapé par ce « petit détail » particulièrement gênant ? En fait, notre informateur expliqua qu'il avait bien projeté de partir avec M. M.R. et qu'ils avaient d'ailleurs réservé leur séjour dans une agence de voyages à Huy. C'est ainsi que le 10 septembre 77 les deux amis se rendirent à Zaventem pour s'embarquer vers le soleil mais là, les événements prirent une tournure nettement moins plaisante. Leur avion avait du retard, même beaucoup de retard. Il s'agissait d'un vol en provenance de Palma et d'heure en heure on demandait aux touristes de patienter, l'afflux de vacanciers perturbant considérablement les horaires. L'attente fut longue, près de douze heures à faire le pied de grue dans le hall d'embarquement de l'aéroport. La tension monta encore d'un cran lorsque le bruit couru parmi les voyageurs qu'une bombe était cachée dans l'avion de Palma et qu'il devait se détourner sur Orly.

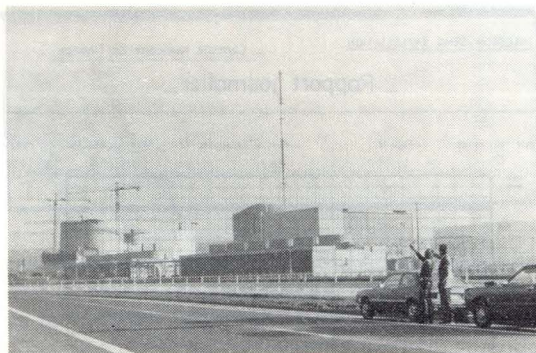
Quant à M. M.R., il était visiblement de plus en plus nerveux; jamais il n'avait encore pris l'avion et cette attente interminable n'était pas pour le rassurer, aussi lorsque l'annonce de cette bombe se répandit dans le groupe de voyageurs, ses nerfs craquèrent et, à l'exemple d'une dizaine d'autres personnes, il renonça à partir.

Son compagnon ne le reconnaissait plus, il tenta vainement de le raisonner mais il ne voulait l'écouter. Etreint par une appréhension qu'il ne pouvait dominer, M. M.R. ne supporta plus ce climat d'anxiété et refusa de prolonger encore cette attente plus longtemps, il reprit sa valise et s'en retourna chez lui.

L'autre vacancier réagit beaucoup plus sereinement et sa patience en fut récompensée car il fit en fin de compte un voyage sans histoire jusqu'à Ténériffe. Le lendemain il téléphona en Belgique pour annoncer qu'il était bien arrivé et convaincre son ami de le rejoindre. Celui-ci tenta cette fois de gagner les Canaries par les lignes régulières mais il dut y renoncer car plus aucune place n'était disponible; ses vacances étaient maintenant bien terminées.

Une semaine plus tard il revint à Zaventem pour rechercher son camarade. Ensemble ils décidèrent alors de se rendre à Liège pour arroser leurs retrouvailles en compagnie de deux amies. Ce ne fut qu'en fin de nuit qu'il reconduisit ses trois amis

Depuis la rive opposée, le témoin montre à notre enquêteur qui se trouve derrière lui, où se situait le « cigare » immobile à côté de la cheminée de la centrale nucléaire de Tihange.



chez eux puis regagna son domicile. C'est à la sortie de Huy, alors qu'il longeait la Meuse en voiture, qu'une lueur insolite accrocha son attention en direction de la centrale de Tihange ... Nous devions encore apprendre par l'ami de M. M.R. que depuis lors ce dernier a toujours été bien embarrassé d'avouer qu'il n'était pas parti en vacances avec lui. C'est là un sujet qu'il préfère esquiver et il aime autant ne pas en parler pour ne pas devoir reconnaître qu'il paniqua au point de ne pas oser embarquer dans l'avion. Il y a de plus encore un autre élément de cette peu glorieuse aventure qu'il souhaite très vraisemblablement oublier : il avait payé la totalité de son voyage d'avance et on peut douter que l'agence le lui eut entièrement remboursé.

Un autre point important méritait d'être vérifié. D'après le témoin de l'observation, l'objet serait resté à peu près vingt minutes au-dessus de la centrale de Tihange. C'est plus qu'il n'en faut pour provoquer l'infarctus du cœur d'un réacteur nucléaire si tant est que les OVNI puissent perturber le bon fonctionnement de nos piles atomiques. A l'occasion d'une visite à l'administration centrale de l'exploitation, le secrétaire du service de production apporta très volontiers toutes les précisions souhaitées en mettant à notre disposition les dossiers réunissant les rapports journaliers d'exploitation de la centrale. Fournissant de l'électricité à plusieurs compagnies belges ainsi qu'à l'EDF en France, elle fonctionne à plein régime depuis 1975. Suite à une grève du personnel (revendications portant sur les traitements et salaires) l'activité en fut arrêtée le 1er octobre 1976. Le 14 décembre débuta le rechargement de la pile et l'activité normale de la centrale ne reprit que le 1er mars 1977. Comme on peut le constater en vérifiant le fac-similé du rapport journalier du di-

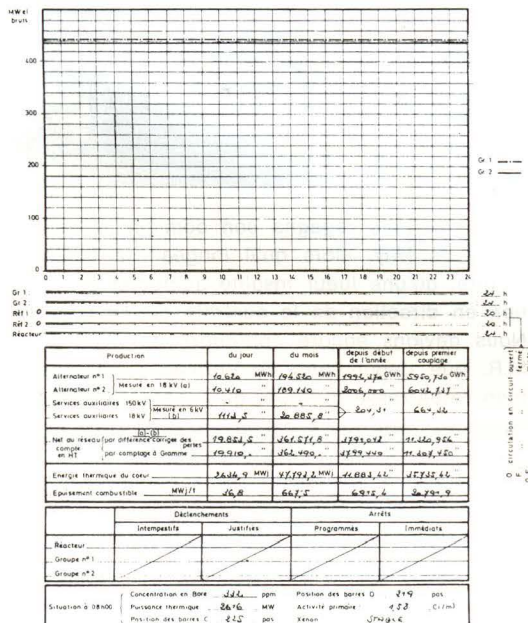
Fac-similé du rapport journalier de la centrale nucléaire.

INTERCOM-SEMO EXPLOITATION

Centrale Nucléaire de Tihange

Rapport journalier

Posté le 19.09 Reçu le Jour: Dimanche 18 Mois: Septembre An: 1977.



manche 18 septembre, la production des deux groupes fut tout à fait normale durant ces 24 heures. Il n'y eut aucun **déclenchement intempestif** ou justifié et aucun arrêt programmé ou immédiat.

Quant à la centrale hydraulique d'Ampsin elle fonctionna également très normalement le 18 septembre. Sa production moyenne grimpa à 3.400 kW ce jour-là suite au vidage d'un bief de la Meuse ce qui augmenta le débit. Aucune perturbation n'a été enregistrée pas plus que sur l'ensemble du réseau H.T. du pays comme devait d'ailleurs le confirmer la C.P.T.E. (8).

Ces deux centrales n'ayant pas confirmé l'observation du témoin, il ne restait plus qu'à orienter les recherches dans d'autres directions. A la brigade de Gendarmerie de Huy on fit buisson creux et tout autant au corps de garde du camp militaire d'Amay. Une ultime tentative fut enfin entreprise

8. Société pour la Coopération de la Production et du Transport de l'Energie électrique.

dans l'espoir de récolter ne serait-ce qu'un seul témoignage indépendant pour confirmer celui de M. M.R. et plus de huit cents circulaires ont été distribuées dans la périphérie de la centrale. Cet appel aux témoignages n'a donné aucun résultat. Un autre point de l'enquête initiale a également été vérifié dans le but de déterminer s'il était possible de situer avec plus ou moins de précision le deuxième point d'arrêt de l'objet une fois qu'il eut quitté la centrale car les seuls éléments fournis par le témoin lorsqu'il revit le phare blanc depuis la cour de sa maison, c'était l'orientation et l'élévation. D'après lui, la direction prise par l'objet quand il quitta Tihange était orientée vers le camp d'Amay et, au-delà, vers le pont d'Ombret. On peut également supposer qu'il se trouvait à une hauteur d'à peu près 150 m car il stationnait avant son départ un peu plus bas que le sommet de la cheminée qui mesure 160 m. D'autre part en relevant l'élévation donnée depuis la cour de l'habitation de M. M.R. on obtient environ 15°. La coupe schématisée réalisée d'après ces données situe le nouveau point de stationnement de l'objet, au cours de la seconde phase de l'observation, à l'intersection d'une trajectoire horizontale plafonnant à 150 m et la ligne de visée du témoin formant un angle de 15° avec l'horizon. Nous obtenons le point D dont la projection au sol en D' se situe à 555 m du domicile du témoin (point 4).

Si maintenant on reporte ces données sur le plan des lieux en traçant un arc de cercle ayant pour centre le point 4 et pour rayon 555 m, on posera le point D à l'intersection de cet arc de cercle et de la droite orientée plein est (90°) de la ligne de visée du témoin. En prolongeant le segment C - D correspondant à la trajectoire du « cigare volant » quittant la centrale, on franchit effectivement le camp d'Amay pour aboutir plus loin au pont d'Ombret ce qui correspond bien aux déclarations du témoin concernant la première phase de l'observation. En conclusion on peut donc estimer que l'objet se serait arrêté à mi-distance entre le domicile du témoin et les abords des installations militaires du camp d'Amay.

Commentaires

L'aspect le plus déroutant de cette observation est qu'elle ne trouva aucune confirmation, non seulement à la centrale nucléaire de Tihange et de sa voisine d'Ampsin mais apparemment aussi chez

aucun habitant d'Amay. On ne peut donc confirmer le récit de M. M.R. Les témoignages furent tous négatifs. Les circulaires. Notamment celle du 18 janvier. Ce qui est regrettable car les habitants bien que très nombreux ne se trouvaient pas à l'époque dans la zone concernée. On ne peut donc pas dire que l'absence de témoignages est due à l'absence de population. On ne peut donc pas dire que l'absence de témoignages est due à l'absence de population. On ne peut donc pas dire que l'absence de témoignages est due à l'absence de population.

Cette absence de témoignages ne permet pas de conclure à l'absence de l'objet. On ne peut donc pas dire que l'absence de témoignages est due à l'absence de population. On ne peut donc pas dire que l'absence de témoignages est due à l'absence de population. On ne peut donc pas dire que l'absence de témoignages est due à l'absence de population.

Doit-on, dès lors, classer au rayon des chutes ufologiques ? On ne peut donc pas dire que l'absence de témoignages est due à l'absence de population. On ne peut donc pas dire que l'absence de témoignages est due à l'absence de population. On ne peut donc pas dire que l'absence de témoignages est due à l'absence de population.

se qu'un seul
mer celui de
aires ont été
centrale. Cet
acun résultat.
a également
s'il était pos-
de précision
une fois qu'il
éléments four-
phare blanc
l'orientation
ion prise par
orientée vers
ont d'Ombret.
se trouvait à
il stationnait
ue le sommet
l'autre part en
la cour de
viron 15°. La
ces données
ment de l'ob-
l'observation,
horizontale pla-
ée du témoin
zon. Nous ob-
au sol en D'
noir (point 4).

es sur le plan
le ayant pour
m, on posera
de cercle et
) de la ligne
t le segment
e du « cigare
chit effective-
plus loin au
en aux déclai-
mière phase
eut donc esti-
distance entre
des installa-

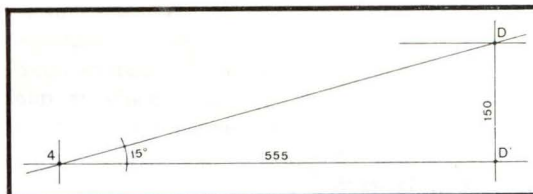
bservation est
on, non seule-
ange et de sa
nt aussi chez

aucun habitant de la région. Personne n'est venu confirmer le récit de M. M.R. bien qu'un appel aux témoignages fut réalisé en distribuant plus de 800 circulaires. Notons au passage que cette tentative concernait tout autant le témoignage de M. A.B. du 18 janvier. Ce résultat négatif est franchement regrettable car le site de l'observation est particulièrement bien dégagé. En effet, de nombreuses habitations se trouvent à flanc de coteau, principalement sur le versant nord de la vallée, et dominent ainsi la centrale en bénéficiant d'un très vaste panorama. Souvenons-nous aussi que durant tout le temps où le témoin se trouvait arrêté le long de la Meuse, il ne passa aucune voiture sur la route (9).

Cette absence de confirmation pourrait nous amener à douter de la sincérité du témoin, lequel, notons le également, n'a pas manqué de se contredire par moment sur l'un ou l'autre point de détail à l'occasion des différentes entrevues qu'il eut avec les enquêteurs qui l'interrogèrent. Constatons aussi que M. M.R. n'a pas hésité à tronquer le compte rendu de son aventure en situant son observation dans un contexte bien différent de la réalité. Le fait d'avoir caché qu'il n'était pas parti aux Canaries n'augmente évidemment pas le crédit qu'on pourrait lui accorder et l'accumulation de tous ces éléments négatifs pèsent lourdement en défaveur de l'authenticité du cas.

Doit-on, dès lors, rejeter toute cette affaire et la classer au rayon des farces et attrapes de nos archives ufologiques ? Ce serait peut-être aller un peu trop vite en besogne car en y regardant de plus près plus d'une question vient à l'esprit. Tout d'abord on peut se demander pourquoi M.R. aurait délibérément inventé une telle histoire alors que selon toute apparence il ne souhaite aucune publicité et préfère que son observation ne soit pas ébruitée. Soulignons que si la SOBEPS a eu vent de ce cas, c'est grâce au père du témoin qui nous fit part de l'aventure vécue par son fils. Mais restons méfiant, ne prenons les apparences que pour ce qu'elles sont et n'écartons pas l'éventuelle mystification. Qu'est-ce qui aurait pu pousser M.R. à l'échafauder ? Il n'est pas impossible, par exemple, de supposer qu'il chercha à combler un certain complexe de frustration nourri à l'encontre de son compagnon de vacances, lequel avait tenu le coup jusqu'au bout lors de cette interminable attente à l'aéroport de Zaventem et s'était finalement

Coupe schématique permettant de situer la position de l'objet stationnaire lors de la deuxième phase de l'observation (point D).



envolé au pays des Guanches. A son retour ce dernier devait, sans pour autant être la « vedette » du jour, capter l'attention de son entourage à qui il dut très certainement raconter les péripéties de ses vacances lors de la virée faite le soir même dans les bistrotis liégeois. On pourrait, éventuellement admettre que pour compenser un état d'infériorité dont il était en quelque sorte responsable, notre témoin manigance toute cette mise en scène pour « redorer son blason ». Il n'aurait fait marche arrière qu'ensuite et cherché à étouffer l'incident lorsqu'il s'aperçu que son récit ne fut pas pris très au sérieux.

Mais si canular il y a, pourquoi M.R. aurait-il choisi justement ce jour-là pour monter une telle mystification et s'obliger à mentir doublement pour cacher qu'il n'était pas parti aux Canaries. Il lui eut été bien plus simple de simuler une situation moins inconfortable car manifestement il ne veut pas que l'on sache qu'en réalité il n'a jamais accompagné son ami en vacances. En toute logique, s'il avait voulu inventer de toute pièce l'observation qu'il nous a décrite, il aurait très vraisemblablement choisi d'autres circonstances afin de ne pas devoir maquiller une partie de son récit. S'il devait avoir assez d'imagination pour décrire l'aventure que nous connaissons, ne doutons pas qu'il aurait également situé celle-ci dans un contexte tout différent qui ne l'aurait pas contraint à tronquer partiellement son témoignage. En définitive, au lieu de desservir le témoin, ce mensonge embarrassant pourrait paradoxalement renforcer la crédibilité qu'on hésitait à lui consentir au départ. Ou alors M.R. aurait une tournure d'esprit prodigieusement machiavélique ... Mais on a peine à croire qu'il eut supputé que notre enquête put nous amener, par le truchement de son camarade,

9. Quant à l'observation du 18 janvier 77, elle aurait pu trouver une confirmation, en effet, le témoin avait chez lui un appareil photographique et une caméra mais, hélas, à aucun moment l'idée de les utiliser ne lui traversa l'esprit.

à découvrir sa dissimulation pour ensuite concevoir que celle-ci put consolider son témoignage. Notons ici que le témoin n'a pas été avisé de notre entretien avec son ami, pas plus d'ailleurs que des autres étapes de notre enquête et il ignore en principe que nous avons appris qu'il n'était pas parti à Ténériffe.

D'autre part, rappelons qu'un autre point de l'enquête déjà développé plus haut ferait pencher la balance en faveur de l'authenticité de ce cas. Il s'agit du report sur carte et schéma en coupe des différentes données des deux phases de l'observation (trajectoire, orientations, points d'observation, etc.) qui corroborent de façon non négligeable le récit du témoin, ces éléments n'étant absolument pas évidents si l'on ne procède pas à un examen plus attentif du compte rendu de l'observation. Pour compléter d'ailleurs cette partie du dossier, soulignons encore que le témoin ne voyait, lors de la deuxième phase, que le gros phare situé à l'arrière de l'objet ce qui confirme bien que le « cigare » n'était vu que par le bout, son axe longitudinal se situant presque dans le même plan que celui de la ligne de visée de l'observateur. Ceci correspond bien à la démonstration étayée par la coupe schématique et les tracés reportés sur le plan des lieux. Cette vérification confirme donc la cohérence interne du témoignage car pour arriver à un résultat aussi remarquable dans l'hypothèse d'un canular, il faudrait non seulement que le témoin soit l'épigone de Machiavel, mais surtout le disciple d'Euclide pour jongler aussi aisément, in situ, avec des trajectoires orthodromiques sillonnant un espace tridimensionnel.

Avant de conclure, nous pourrions encore évoquer brièvement un dernier aspect de ce cas et pour ce faire ouvrir prudemment une parenthèse car, avouons le d'emblée, il ne s'agira que d'une diversion spéculative qui ne sera esquissée ici que dans le seul souci de présenter au lecteur une dernière facette de cette observation.

Lorsqu'on s'était posé la question de savoir ce qui aurait pu pousser le témoin à monter de toute pièce une mise en scène dans l'hypothèse où tout se résumerait à un canular, nous suggérions qu'il

aurait pu le faire pour compenser un complexe vis-à-vis de son ami. Ayant par la suite écarté cette possibilité de supercherie, nous pourrions néanmoins réintroduire cette notion de frustration mais cette fois en considérant l'observation comme réelle. Ce mécanisme compensatoire pourrait, en effet, être à nouveau envisagé quand on se rend compte qu'à un moment donné le témoin a cru pouvoir s'identifier au phénomène observé. L'extrait suivant d'un passage de la retranscription de l'enregistrement de ses déclarations concernant la deuxième phase de l'observation ne manquera pas de nous éclairer à ce sujet :

« C'est peut-être bête, mais on aurait dit que l'engin m'avait vu parce que la lumière du phare s'est vraiment dirigée vers moi avec un faisceau très droit, vraiment comme s'il m'avait vu et qu'il voulait m'éclairer. Un faisceau bien droit et mince. Je me disais que ce n'était pas possible, il m'a vu. Il est resté très longtemps comme cela à l'arrêt. Certainement 2 à 3 minutes avec le faisceau droit sur moi. C'est peut-être moi qui déc..., c'est bien possible ».

De telles déclarations doivent certainement apporter de l'eau au moulin des tenants d'une forme d'élitisme développée par certains témoins (10). Quant à l'objet lui-même (cigare avec hublots) serait-il une contrefaçon de l'avion du vol Zaventem - Ténériffe (11) ? Nous n'irons toutefois pas jusqu'à marcher sur les traces d'un Michel Monnerie et supposer que notre témoin fut victime d'un rêve éveillé car n'oublions pas que l'observation s'est déroulée en deux phases bien distinctes et que l'automobiliste a dû remonter dans sa voiture pour parcourir les 1 400 m le séparant de son domicile. Un trajet de cette longueur ne s'accomplit pas en rêvant.

Arrêtons-nous ici et refermons la parenthèse car l'itinéraire est par trop sinueux et nous laisserons le soin à d'autres de s'engager sur cette voie qui mène aux frontières de la psychologie.

Conclusions

Avant de refermer ce dossier il nous faut bien reconnaître que ce dernier témoignage n'est pas totalement convaincant à 100 %, loin s'en faut. En effet, bien qu'ayant mis tout en œuvre pour récolter le plus de renseignements possible sur toute cette affaire, il est regrettable qu'aucune des

pistes suivies n'a, confirmation indépendante se diront certains l'autre passage d'un manqué de réagir.

Bien sûr le témoin raconte son histoire, mais l'enquête ne peut s'arrêter là. En ce sens et ce sens-là, il ne suffit pas, à nos yeux, de dire que le témoignage est vrai. Il faut ment écarter l'éventualité d'un simple comme nous ne pouvons en mettant notamment la cohérence interne qui se dégage du compte rendu.

Afin d'esquiver la question de savoir s'ils avaient été adoptés — on ne peut pas le court à toute dis- narration en glissant des aspects dérangeants pour forcer la conviction. On ne peut pas dire la cause de cela, parfois utilisé pour garder toute la vérité en fin de compte telle qu'elle nous peut-être beaucoup le pense car combien la peur occuper une place dans la narration d'un phénomène nous montre comment d'une enquête. Comme cela se fait de plus en plus, le témoin (12) et ce qui révèle bien à devoir nous faits avancés rejeter toute l'histoire du témoignage et cette attitude nous resterait devant entamer

10. Voir G. Vanacker et F. Windey, « Le complexe d'Icare », Infoespace n° 1 hors série 1977, pp. 30-38.

11. Et souvenons-nous — détail pour le moins amusant — que l'automobiliste s'arrêta la première fois juste en face d'un restaurant dont l'enseigne ne pouvait être plus subtilement choisie : « Le Castillan ».

12. Ce qui est la fin de l'enquête du 18

Les scieurs de branche (2)

Attention, chute de branches !

Les affaires de Valderas et d'Ubatuba nous suggèrent la réflexion suivante : dans chacun de ces deux cas, il a fallu attendre qu'un spécialiste d'un domaine bien particulier : les polymères (moi-même) ou la pyrotechnie (Bourron), se penche sur la question pour que le mystère s'éclaircisse. On en vient alors à se demander si bien d'autres cas d'OVNI qui demeurent encore irréfutables n'attendent pas simplement que « le » spécialiste de la branche dont ils relèvent à l'insu des ufologues en prenne connaissance et y exerce ses qualifications professionnelles... Posons la question : un grand cas, bien solide, est-il seulement un cas qui n'a **pas encore** été réfuté ? Sans doute faut-il se garder de généraliser à l'extrême (les cas de Valenscle et du RB 47 nous l'ont montré), mais à notre avis, d'autres chutes de branches sont encore à redouter...

Tout cela apporte d'énormes quantités d'eau au moulin des thèses sociopsychologiques de Michel Monnerie (22). Et l'on pourrait allonger encore la liste qui précède, mais il n'est hélas pas toujours possible de dévoiler la réfutation d'un cas, parce que l'on n'est pas en droit de nuire à la respectabilité des témoins. Tout enquêteur chevronné doit d'ailleurs reconnaître — s'il est honnête — qu'il possède dans ses dossiers des cas qui s'accordent parfaitement à l'hypothèse de Monnerie. Citons un exemple qui nous vient à l'esprit : un témoin observe un OVNI en forme de cafetière... mais l'enquêteur « oublie » de signaler dans son rapport publié que ce témoin venait de songer à une tasse de café l'instant d'avant...

Dès lors, certains reproches adressés à l'auteur de « Et si les OVNI n'existaient pas ? » nous paraissent témoigner d'une curieuse amnésie sélective. Une objection apparemment plus sérieuse est que le phénomène que Monnerie dénomme « rêve éveillé », et par lequel il entend expliquer une bonne part des observations d'OVNI, suscite bien des réserves de la part des psychologues professionnels. On peut même avancer que pour ces spécialistes, le phénomène décrit par Monnerie semble ne pas exister !

Cette attitude de rejet nous fait songer que le sort de l'ufologie est décidément bien étrange, voir

pistes suivies n'a, par recoupement, apporté une confirmation indépendante à ce récit. Et pour cause diront certains qui, à la lecture de l'un ou l'autre passage de cette relation, n'auront pas manqué de réagir.

Bien sûr le témoin à tronqué une partie de son histoire, mais l'enquête a montré de façon suffisamment claire les motifs qui l'ont poussé à agir en ce sens et cette dissimulation (coupable) ne suffit pas, à nos yeux, à rejeter en bloc l'ensemble du témoignage. D'autre part, nous pourrions également écarter l'éventualité d'une supercherie pure et simple comme nous l'avons déjà avancé plus haut en mettant notamment en évidence la cohérence interne qui se dégage d'un examen plus précis du compte rendu des événements.

Afin d'esquiver toute critique, deux attitudes pouvaient être adoptées : ou bien — solution radicale — on ne publiait pas le cas, ce qui coupait court à toute discussion, ou bien on édulcorait la narration en glissant habilement sur certains aspects dérangeants qui ne contribuent pas à renforcer la conviction de chacun. En croyant défendre la cause de l'ufologie, ce procédé, hélas est parfois utilisé par certains dans le but de sauvegarder toute la crédibilité d'un témoignage. Mais en fin de compte l'observation du 18 septembre, telle qu'elle nous apparaît dans son contexte, est peut-être beaucoup plus représentative qu'on ne le pense car non seulement elle nous rappelle combien la personnalité même d'un témoin peut occuper une place importante dans la simple relation d'un phénomène observé mais aussi elle nous montre combien les tenants et aboutissants d'une enquête sont parfois complexes à démêler. Comme cela se passe bien souvent, il s'agit une fois de plus d'une observation n'ayant qu'un seul témoin (12) et les possibilités de vérification se révèlent bien maigres, aussi sommes-nous réduits à devoir nous contenter de la seule version des faits avancée par l'observateur. Faut-il dès lors rejeter toute l'affaire en invoquant la fragilité d'un témoignage unique — testis unus, testis nullus — cette attitude est peut-être défendable mais que nous resterait-il encore dans nos dossiers si on devait entamer un nettoyage aussi radical ?

Jean-Luc Vertongen.

12. Ce qui est pratiquement aussi le cas pour l'observation du 18 janvier.

22. Michel Monnerie, Et si les OVNI n'existaient pas ?, éd. Les Humanoïdes associés, 1978.

Nouvelles internationales

Vague d'OVNI en Italie ?

Des objets mystérieux sont apparus en même temps dans plusieurs localités de la Péninsule, de la Sicile à la Ligurie. Pour les ufologues il s'agit d'un « flap », c'est-à-dire d'une opération en masse.

« Il s'est certainement agi d'un « flap », c'est-à-dire d'une opération en masse. Il n'est pas possible, en effet, que le même objet ait été vu à la même heure en plusieurs endroits ». C'est ainsi qu'Eufemio Del Buono qui depuis trente ans s'occupe d'Ufologie, explique l'observation de deux lumières qui à 05 h 50 ont traversé le ciel en direction Sud-Nord et à grande vitesse pour ensuite disparaître, se dissolvant en une espèce de nuage.

A Rome, le phénomène a été observé par diverses personnes et nous vous relatons ce que nous racontèrent deux employés d'Alitalia qui rejoignaient en voiture le siège de la Société dans le quartier de l'Eur, où leur travail commençait à 6 h.

Rolando Santarelli, 39 ans, roulait en voiture sur la via della Pineta Sacchetti, lorsqu'il aperçut sur la gauche deux faisceaux de lumière qui se déplaçaient à environ 400 m d'altitude.

« Chaque faisceau pouvait avoir une longueur approximative de 100 m et 50 m de large, raconte R. Santarelli qui ajoute, c'était une lumière rose, très intense au point qu'il était impossible d'établir d'où elle provenait. A cause de cela je ne peux préciser la nature et la forme de l'objet qui l'émettait. Je me suis tout de suite rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'un avion et d'autre part les lumières ressemblaient à celles d'une voiture qui

(suite de la page 28)

nuer leur œuvre, par delà les déceptions qu'inspirent le caractère évanescent du phénomène et le foisonnement d'hypothèses indémonstrables.

Les manieurs de scie peuvent donc poursuivre tranquillement leur œuvre : il se peut certes qu'une branche ou l'autre de l'arbre de l'Inconnu cède sous leurs efforts, mais ils ne se retrouveront pas pour autant sur la terre ferme où évoluent les phénomènes bien répertoriés. Il se trouvera une autre branche — qui d'ailleurs ne leur plaira peut-être pas ... — pour arrêter leur chute.

Jacques Scornaux.

fait marche arrière. L'objet, continue Santarelli, se mouvait très lentement et j'ai eu le temps d'arrêter la voiture, de descendre et de mieux observer le phénomène.

J'ai observé le ciel pendant environ une minute puis la lumière s'est éteinte à l'improviste et à sa place j'ai vu comme un nuage de fumée de forme arrondie, comme le résultat d'une combustion. Puis plus rien. L'orient commençait à se teinter de rose mais il y avait encore des étoiles ».

Les employés d'Alitalia bénéficiant d'une tolérance de 5 minutes sur l'heure de rentrée, aussi R. Santarelli, remonté en voiture, dut appuyer sur l'accélérateur pour arriver à temps à son travail. Depuis quelques instants était arrivé son collègue, Armando Di Caprio, 37 ans, qui se soufflait sur les mains d'un air mystérieux. Rolando lui dit : « Tu sais ce qu'il m'est arrivé ? J'ai vu une lumière bizarre en venant ». « Toi aussi ? » répondit stupéfait Di Caprio.

Et ils se racontèrent l'extraordinaire vision.

Plus tard, A. Di Caprio nous dit : « J'habite le quartier Prenestino et j'arrive à l'Alitalia par la via delle Sette Chiese. Au croisement avec la via Ardeatina, j'ai vu deux faisceaux de lumière. J'ai seulement ralenti, sans m'arrêter. Mais cela m'a été suffisant pour établir la hauteur à laquelle se trouvait la lumière et la direction Sud-Nord. Je n'ai pas vu les faisceaux disparaître mais je les ai suivis pour un peu ».

C'est l'heure du déjeuner. Par groupes, les employés de Alitalia sortent pour se rendre dans un bar et prendre un peu d'air. L'attroupement autour des deux observateurs devient énorme en peu de temps. Quelqu'un émet l'hypothèse de soucoupes volantes et aussitôt s'anime une discussion sur les OVNI. Cela faisait longtemps qu'on n'en parlait pas, on n'écrit même plus UFO sur les T-Shirts, ça ne se fait plus; il faut trouver une explication scientifique. Mais le mystère les enveloppe et l'assurance des heureux observateurs deviennent des « peut-être ». Et s'il s'agissait de reflets, lance quelqu'un.

« Bien sûr, répond Santarelli, sur une superficie brillante, comme par exemple les parois de « quelque chose » qui était en l'air, pourrait s'être reflété le soleil naissant. Mais seulement si la « chose » s'était trouvée à une altitude considérable. Je ne crois pas que l'hypothèse tienne dans le cas présent car il faisait encore nuit. »

« Oui, oui, il faisait encore nuit, confirme Di Caprio, qui des deux semble le plus troublé par l'expérience. Non ce n'était pas un avion répète le dernier arrivé qui n'avait rien entendu de ce qui précède. Le lent mouvement de la lumière n'était accompagné par aucun bruit ou ronflement ou éclair. »

Plus les heures passaient, plus la curiosité devenait angoisse; de tous les coins de l'Italie, on signalait le passage des OVNI. Les deux faisceaux de lumière ont été observés à Gela, où l'objet est décrit comme une demi-lune, dans la région de Caserte, à Avellino où l'OVNI prit une forme arrondie, à Pesaro où deux objets mystérieux ressemblaient à un ballon de rugby qui émettait des éclairs; à Urbino, à Alassio, à Noli où les OVNI devinrent un cauchemar pour quatre pêcheurs, à Lanusei où le conducteur d'un camion voit les deux faisceaux de lumière, à Faenza, à Forlì où le diamètre apparent de la chose fut d'à peu près 1 m; à Calenzano près de Florence il n'y a plus de doutes : il s'agit d'une soucoupe volante.

« Il s'agit sans aucun doute d'un « flap », déclare convaincu Eufemio Del Buono devant un phénomène aussi diffus. Lorsque tous ces objets se manifestent d'une façon aussi spectaculaire et simultanée nous nous trouvons à la veille d'un événement important ».

Je ne peux préciser de quel genre et encore moins s'il s'agit de quelque chose de positif ou de négatif. Je peux seulement dire qu'à la veille du barbare assassinat de l'escorte d'Aldo Moro (en mai) au-dessus de Monte Mario apparurent en formation des OVNI qui évoluèrent pendant un certain temps. Ainsi parle l'ufologue. Les savants eux n'ayant appris par les organismes chargés de l'observation d'objets volants qu'aucun OVNI n'a été enregistré soit par radar, soit par d'autres moyens d'observation émettent l'hypothèse que les OVNI observés sur la Péninsule sont les lumières émises par « Pegasus I ». C'est un gigantesque satellite artificiel qui après 13 ans de séjour dans l'espace est rentré sur la Terre le 17 septembre dernier. Il possède deux ailes d'aluminium très fin et il est probable qu'elles reflètent la lumière du soleil, donnant ainsi l'impression qu'il s'agit de deux faisceaux de lumière. C'est une hypothèse. Moins fascinante. Mais les chiens qui ont longuement aboyé hier à l'aube et ont été inquiets comme les

chevaux et les oiseaux groupés sur les arbres ne sont peut-être pas d'accord.

Depuis la vague n'a fait que s'amplifier en Italie et les observations se comptent aujourd'hui par milliers. Nous y reviendrons bientôt. (Référence : Il Tempo, du 14/09/1978).

Traduction de J. Magnani.

Des observations à Villaverde del Rio (Séville).

Les observations que nous vous présentons ci-après ont la valeur d'avoir été faites par un groupe de personnes intéressées par le mystère des OVNI et qui se trouvaient la nuit de l'incident en pleine campagne avec le but d'observer et « chasser » éventuellement avec leur appareil photographique n'importe quel objet volant non identifié qui pourrait se manifester.

Il s'agit d'un groupe de chercheurs sceptiques, un peu familiarisés avec les phénomènes lumineux nocturnes, ce qui leur évite toute confusion possible avec des avions, satellites artificiels, météorites, etc., et donne plus d'authenticité aux observations réalisées. D'autre part, le fait d'être cinq témoins éloigne quelque doute qui pourrait s'installer à propos de ce qu'ils ont vu réellement (ils coïncident dans leurs déclarations), à moins que l'on pense à cette hypothèse tellement débattue ces derniers temps de « l'illusion ou de la suggestion collective », qui dans le cas qui nous occupe cadre assez mal avec la personnalité et la préparation de ces cinq témoins.

Nous croyons donc que ce que nous racontons ci-après est exactement ce qu'ils ont vu, et que ces investigateurs ont observé quatre objets non identifiables à quoi que ce soit de connu.

Les témoins

José Gómez Muñoz, 30 ans, mécanicien.

Francisco Morón Bejarano, 23 ans, auxiliaire à l'Hôpital Universitaire de Séville.

Francisco-José Jiménez Méndez, 18 ans, étudiant. Manuel Font Rodríguez-Carretero, 27 ans, mécanicien.

Julio Centeno Moya, 24 ans, spécialiste dans les freins d'automobiles.

Ces témoins habitent tous à Séville et nous retenir leurs adresses, qui restent à la disposition

d'autres enquêteurs.

Les lieux

Villaverde del Rio nord de Séville, et les 5° 50' de longitude.

Les témoins se sont en vue de faire l'infrarouge. Le lieu du Sanctuaire des villages de Villaverde. Quelques semaines Bejarano a réussi de Matalascañas, appareil à pellicule aperçu à l'œil nu avec un résultat

Les observations

Le samedi 13 mai les témoins se trouvaient ils avaient déjà fait lorsque l'un du groupe rougeâtre qui venait

On a braqué sur s'est rendu compte culaire tout à fait geait vers l'ouest servateurs, il a

La nuit était froide vent non plus et trouvait à l'arrière

Au bout de quelques un nouvel objet précédent, à quel et à une grande vitesse a disparu à la fois le même point d

Dix minutes ne lorsque quelque chose est apparue devant allongé et à côté aux précédents, suivant une ligne sur l'horizon. L'objet de la même manière continué sa course

ir les arbres ne
mplifier en Italie
aujourd'hui par
ôt. (Référence :

de J. Magnani.

de del Rio

présentons ci-
s par un groupe
ystère des OVNI
cident en pleine
et « chasser »
photographique
entifié qui pour-

s sceptiques, un
mènes lumineux
confusion pos-
artificiels, météo-
ricité aux obser-
fait d'être cinq
pourrait s'instal-
réellement (ils
, à moins que
ement débattue
u de la sugges-
ui nous occupe
alité et la pré-
nous racontons
ont vu, et que
atre objets non
de connu.

icien.
s, auxiliaire à
3 ans, étudiant.
7 ans, mécani-
aliste dans les
e et nous rete-
la disposition

d'autres enquêteurs qui voudraient vérifier ces faits.

Les lieux

Villaverde del Rio est un village situé à 24 km au nord de Séville, entre les 37° 40' de latitude nord et les 5° 50' de longitude ouest.

Les témoins se sont rendus sur place en voiture, en vue de faire quelques photos de la zone à l'infrarouge. Le lieu est un sentier appelé « Chemin du Sanctuaire » et se trouve à mi-distance des villages de Villaverde del Rio et Cantillana.

Quelques semaines auparavant, Francisco Morón Bejarano a réussi la photographie numéro 1 près de Matalascañas, province de Huelva, avec son appareil à pellicule infrarouge, sans avoir rien aperçu à l'œil nu. Ils ont déjà tiré plusieurs films avec un résultat pas tout à fait négatif.

Les observations

Le samedi 13 mai 1978, vers une heure du matin, les témoins se trouvaient dans l'endroit précité et ils avaient déjà fait quelques photos du ciel étoilé, lorsque l'un du groupe a remarqué une « étoile » rougeâtre qui venant de l'est, se déplaçait en zigzag.

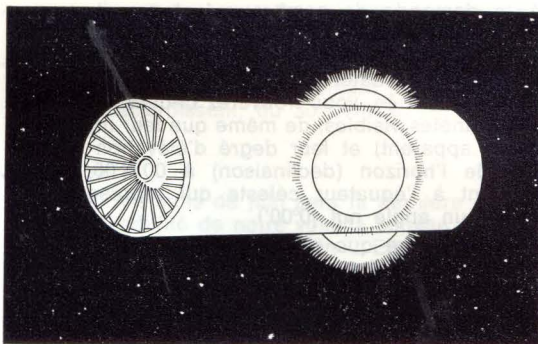
On a braqué sur elle des jumelles 10x50 et on s'est rendu compte qu'il s'agissait d'un objet circulaire tout à fait rouge. L'étrange objet se dirigeait vers l'ouest et en arrivant en face des observateurs, il a complètement disparu.

La nuit était froide, pas un nuage en vue, pas de vent non plus et la Lune, au premier quartier, se trouvait à l'arrière du groupe.

Au bout de quelques minutes, ils ont pu tous voir un nouvel objet rougeâtre se déplaçant comme le précédent, à quelques 45° au-dessus de l'horizon et à une grande vitesse. Ce deuxième phénomène a disparu à la façon du premier, à peu près dans le même point du ciel.

Dix minutes ne s'étaient pas encore écoulées lorsque quelque chose qui les a vraiment surpris est apparue devant leurs yeux. C'était un objet allongé et à côté de celui-ci, un autre semblable aux précédents, qui s'avançaient tous les deux suivant une ligne ouest-est, à une hauteur de 75° sur l'horizon. L'objet plus petit a disparu peu après de la même manière que les premiers. L'autre a continué sa course et nos observateurs ont braqué

L'objet cylindrique observé le 13 mai 1978.



leurs jumelles sur lui. Ils ont pu voir que sa forme était cylindrique (voir le dessin) et ont aperçu en même temps sur sa surface trois dômes aux couleurs différentes : le dôme inférieur était rouge, entouré d'un halo de la même couleur; le dôme central était blanc-jaune munit lui-aussi d'un halo et celui qui couronnait l'engin brillait d'une couleur bleue, entouré d'un halo verdâtre. Le reste de la structure semblait grisâtre, comme si c'était métallique.

Dans la base supposée de l'OVNI (parti contraire au sens de la marche), les témoins ont observé une forme qu'ils qualifièrent comme étant une sorte de turbine qui donnait l'impression de profondeur.

La longueur apparente de l'engin, mesurée à bout de bras, était de l'ordre de 10 centimètres et la durée totale de l'observation entre 4 et 5 minutes. Le phénomène, après avoir fait un quart de cercle dans le ciel et s'être sensiblement approché de la verticale des témoins, a mis le cas vers le sud où il a plus tard disparu. Il a été observé aux jumelles par tous les membres du groupe et quelques photos à l'infrarouge ont été prises aussi.

Les commentaires de cet incident faisaient encore rage lorsqu'un nouveau point rougeâtre apparut vers l'ouest. Il était semblable aux précédents et a parcouru une moitié de la voûte céleste. Une fois arrivé à la verticale des témoins, l'objet inconnu a disparu d'un coup, s'est littéralement volatilisé et on n'a pas réussi à le repérer de nouveau.

A aucun moment pendant ces quatre observations, les témoins n'ont entendu le moindre bruit. Par contre, ils ont parfaitement perçu celui d'un avion qui est passé au loin quelques instants plus tard, tous ses feux de position allumés.